

*l'Anti*capitaliste

N°108 | OCTOBRE 2019 | 4 €

la revue mensuelle du **NPA**



RETRAITES, PROTECTION SOCIALE AU COEUR DES MOBILISATIONS



LA CRISE QUI VIENT ET LA MONTÉE DU
NATIONAL-LIBÉRALISME



RÉVOLUTION, PROJET ET DÉMOCRATIE.
NOTES ET RÉFLEXIONS SUR LE « HIRAK »
ALGÉRIEN



DES GILETS JAUNES SUR LES ÉPAULES
DES FEMMES

Sommaire

EDITORIAL

Joséphine Simplon Tout est possible **P3**

PREMIER PLAN

Henri Wilno La crise qui vient et la montée du national-libéralisme **P4**

Jean-Claude Vessilier Automobile : vers une nouvelle crise **P8**

Thierry Labica Brexit : la bourgeoisie britannique entre le marteau du no-deal et l'enclume du Corbynisme **P10**

Nadir Djermoune

Révolution, projet et démocratie. Notes et réflexions sur le « Hirak » algérien **P12**

DOSSIER

Robert Pelletier

Face aux attaques contre la protection sociale, mettre en cause le système capitaliste **P14**

S. Bernard Que reste-t-il de la « démocratie sociale » et du « paritarisme » ? **P16**

Régine Vinon Des décennies de contre-réformes à l'hôpital **P17**

Isabelle Larroquet Le privé, des profits monstres aux luttes des salariéEs **P20**

Frank Cantaloup Médecine de ville : déserts médicaux et industrialisation **P21**

Robert Pelletier La réalité des régimes spéciaux **P21**

Correspondant

Assurance chômage : un changement de modèle... au détriment des chômeurEs **P24**

Elsa Collonge

Allocations familiales et conséquences sur les inégalités sociales et de genre **P26**

S. Bernard

Les propositions du NPA pour la Sécu, des ingrédients d'un projet de société **P28**

ANALYSES

Louise Roc Des Gilets Jaunes sur les épaules des femmes : mythe politique et recompositions du marché du travail **P30**

LECTURES

Julien Salingue Juan Branco ou le crépuscule des idées émancipatrices **P32**

FOCUS

Marion (comité Paris 17/18) « La sous-traitance, c'est la maltraitance » : entretien avec Rachel, gréviste à l'IBIS Batignolles **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site national du NPA : <http://npa2009.org/publications-npa/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une:
Photothèque Rouge / Essa Kamino



Photothèque Rouge/MILO



S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex

France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail : <http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Yohann Emmanuel, Antoine Larrache, Robert Pelletier, Laurent Ripart, Julien Salingue, Régine Vinon, Henri Wilno.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :
Ross Harrold

Diffusion :

01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration :

01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :

0519 P 11509

Numéro ISSN :

2269-370X

Société éditrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :

3 000 exemplaires

Maquette et impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

Tout est possible

PAR JOSÉPHINE SIMPLON

Cette rentrée sociale et politique vient confirmer que l'été n'a pas suspendu la situation qui s'était cristallisée auparavant. Plus que jamais, la séquence des Gilets jaunes reste ouverte avec en plus, en cette rentrée, un nombre de journées de grèves nationales dans différents secteurs comme jamais vu depuis longtemps. Ce sont les salariés de la RATP qui ont ouvert le bal le 13 septembre dernier et on dire que cela faisait longtemps qu'un tel niveau de grève n'avait pas été atteint dans ce secteur. Puis ce fut au tour des Finances Publiques le 16 septembre contre les fermetures de sites. Là aussi les taux de grève ont atteint des niveaux inégalés depuis le dernier grand conflit de 2000 et, fort logiquement, plusieurs sites ou départements ont appelé à reconduire la grève les jours suivants. Dans le même temps, l'été n'aura pas non plus réussi à casser la grève des urgentistes, puisque plus de 250 services d'urgence sont toujours en grève ni même celle des pompiers dans plus de 90 départements. Tout cela sans parler des avocats, des postiers et de toutes celles et ceux qui se battent pour leurs emplois ou leur usine. Sans oublier non plus les Gilets Jaunes qui, sans retrouver à cette étape leur niveau d'avant l'été et encore moins des mois de novembre et décembre 2018, marquent la permanence inédite d'un mouvement sévèrement réprimé.

RÉFORMES STRUCTURELLES

Face à cette situation sociale, le gouvernement reste en crise permanente. L'affaire de Rugey, les sifflements contre Macron le 14 juillet, son rétropédalage en moins de 24 heures sur l'affaire des « niches fiscales » des aides à domicile pour les personnes âgées, tout cela montre sa fragilisation. Mais pour autant il continue coûte que coûte à vouloir mettre en place des réformes structurelles profondes. Il y a celles qui sont passées cet été comme celle de la « transformation de la fonction publique » qui met entre autres, sans le dire, un terme au statut de fonctionnaire ou celle sur l'assurance chômage qui sera lourde de conséquences à la fois sur le montant et la durée des prestations et sur le nombre même d'allocataires. Les fonctionnaires et chômeurs n'ayant pas très bonne presse, du fait du venin idéologique qui a été distillé contre eux, nous n'avons pas eu la riposte qu'on était en droit d'attendre contre ces deux premières réformes structurelles. Ce sera sans doute une autre paire de manches avec l'autre réforme structurelle qu'est le dossier des retraites. Parce que, historiquement, il s'agit d'une question sensible. Ce n'est peut-être pas la mère de toutes les batailles, mais elle évoque en tout cas beaucoup de choses. Les retraites sont un droit qui a été conquis de haute lutte. Derrière cette réforme, c'est un certain mode de vie sociale qu'on s'apprête ou non à abandonner.

Même s'il a déjà été fortement restreint ces trente ou quarante dernières années.

ENFUMAGES

Macron et son gouvernement ne sont pas aveugles et comprennent bien que le mécontentement et les résistances sont toujours d'actualité. Ils ont donc décidé de changer de méthode et prennent donc soit-disant le temps de la discussion, de la conviction... avec un nouveau « grand blabla ». Le calendrier de la contre-réforme des retraites est donc « retardé » et comme par hasard, cette contre-réforme reviendra après les élections municipales et le projet de loi sera présenté sans aucun doute pendant l'été 2020. Mais ce n'est pas tout. Pour éviter que la question sociale ne surgisse sur le devant de la scène, Macron pour faire diversion (mais pas seulement) a décidé de faire de l'immigration l'un des thèmes centraux de la fin de son quinquennat car selon lui ce serait le seul moyen de stopper le RN. Une stratégie pas vraiment nouvelle où d'autres se sont cassés les dents. Mais qui permet avant tout à Macron de compléter les

dispositifs contre les migrantEs, tout en continuant d'apparaître comme le seul rempart contre le RN. La politique du pire est donc de nouveau ouverte.

CONVERGER POUR CRÉER UN MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Face à ces tentatives d'enfumages, nous devons imposer un autre calendrier et nos thèmes de discussions. Pour cela, la combinaison des retraites (traditionnellement explosif) et de la séquence Gilets jaunes qui se prolonge laisse à penser que tout est possible. L'enjeu

de ces prochaines semaines, c'est de faire en sorte que l'automne 2019 soit rapidement au même niveau que les semaines de luttes les plus denses de l'année dernière. Et pour cela, plus que jamais, la convergence de toutes les luttes sera la clef pour faire reculer durablement ce gouvernement. Les espaces de convergences qui se sont construits entre les Gilets jaunes et les manifestations Climat le 22 septembre sont un point d'appui pour cette construction sur le long terme. D'ores et déjà, les syndicats de la RATP lancent un mouvement de grève reconductible à partir du 5 décembre, rejoint par Sud Rail. Il faut donc se saisir de toutes les possibilités pour ouvrir sur les lieux de travail, dans les services et les entreprises, une discussion large sur cette date qui pourrait devenir une date de convergence large contre la réforme des retraites. Enfin, plus que jamais nous devons prendre nos responsabilités et contribuer au rassemblement de toutes celles et ceux qui veulent transformer radicalement la société pour agir et frapper ensemble, politiser nos luttes, discuter stratégie et tactique en dehors de tout calendrier électoral. □



Paris le 4 juin 2019, grève et manifestation des cheminots. Photothèque Rouge / JMB

La crise qui vient et la montée du national-libéralisme

PAR HENRI WILNO

Les principaux dirigeants politiques et économiques de la planète s'attendent et se préparent d'une façon ou d'une autre à un fort ralentissement de la croissance économique qui pourrait être couplé avec une crise financière.

Le thème de la « crise » est partout : dans la presse et dans une foule de textes d'analyse économique, mais souvent sans préciser de quoi il est question exactement. Parfois, il est fait référence à ce que divers économistes ont qualifié de « stagnation séculaire » : un état d'épuisement de la croissance avec des récessions périodiques dont une des versions met l'accent sur le fait que la « révolution numérique », malgré les apparences, n'engendre pas des gains de productivité importants¹. Chez les marxistes, cette analyse se recoupe parfois avec la théorie des ondes longues du capitalisme développée par Ernest Mandel dont l'une des propositions essentielles est que l'histoire du capitalisme est marquée par une succession de longues périodes, aux caractéristiques spécifiques, qui fait alterner phases expansives et phases récessives². Nous serions dans une telle phase récessive marquée par une croissance globalement faible et chaotique. A été également développée l'idée que la production capitaliste s'affronte désormais à des barrières qu'elle ne peut plus ou pas dépasser, tenant en particulier à la destruction des équilibres écosystémiques, notamment de la biosphère. Cette thèse importante a notamment été soutenue par François Chesnais³. Ces deux questions sont sérieuses et décisives, surtout pour la seconde, mais ce texte se concentre sur l'actualité immédiate : l'analyse de la crise « qui vient » au sens d'un net ralentissement de la croissance du PIB éven-

tuellement accompagné d'une chute des marchés financiers. Ce type de crise qui revient périodiquement sous le capitalisme peut être plus ou moins grave.

OÙ EN EST L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

Schématiquement, pourraient se présenter 3 cas de figures :

1. Un ralentissement de la croissance (éventuellement accompagné d'une

Chesnais). Il est donc insuffisant, c'est du moins ce qui est défendu ici, de répéter des vérités dogmatiques sur le fait que les crises sont inévitables sous le capitalisme, ni de se contenter de scruter les variations du taux de profit (même s'il est indispensable de tenter de les appréhender). *A fortiori*, contrairement à ce que font jour après jour les médias, il ne s'agit pas de se focaliser sur la finance, ni d'at-

tribuer le ralentissement de la croissance aux seules initiatives protectionnistes de Trump.

Trump n'est pas un éléphant qui dévasterait un magasin de porcelaine florissant. Des processus cumulatifs porteurs d'une croissance ralentie marquent le mouvement de l'économie mondiale. En juillet dernier, le FMI (Fonds monétaire international) a pour la quatrième fois en un an de nouveau révisé ses prévisions à la baisse. Le 19 septembre,



Pythagomath - Eigenes Werk / Wikicommons

chute des Bourses) ;

2. Une crise financière et une récession ponctuelle (c'est-à-dire une croissance négative dans un nombre significatif de pays capitalistes) ;

3. Une crise financière avec une récession profonde.

L'économie mondiale est d'ores et déjà dans la situation 1 : tous les indicateurs marquent en effet une contraction de la croissance. La question est de savoir si de cette conjoncture peuvent éventuellement découler les cas de figures 2 et 3. On ne peut « comprendre chaque crise concrète que dans le rapport qu'elle entretient avec le développement de la société globale. » (Paul Mattick, Crises et théories des crises, 1974, cité par François

l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développements économiques, l'autre grand observatoire capitaliste mondial) est allé dans le même sens et table désormais sur une croissance mondiale de 2,9 % cette année et de 3 % l'année prochaine. C'est, pour citer le rapport, la croissance « la plus faible depuis la crise financière avec des risques qui continuent de monter ».

- La situation américaine est incertaine mais le pessimisme se renforce.

- La zone Euro globalement est en panne voire au bord de la récession (c'est-à-dire du passage à une croissance négative). La production industrielle a baissé de 1,6 % en juin 2019 par rapport à juin 2018 et la tendance baissière perdure.

L'Allemagne est particulièrement affectée avec un recul du PIB de 0,1 % au 2^{ème} trimestre 2019. L'Italie aussi est en situation difficile. En France et en Espagne, la croissance faiblit mais reste positive.

- En Chine aussi la croissance ralentit malgré les mesures répétées de soutien à l'économie.

- Le Brésil reste dans le marasme et l'Argentine est en nette récession.

- Seuls certains pays, en situation de rattrapage (comme l'Inde, le Vietnam...) conservent une croissance pour l'instant (et encore l'Inde voit-elle sa croissance ralentir) sans guère de nuages (autres que les inégalités et les dommages environnementaux). Le commerce international connaît aussi un net ralentissement : La croissance du volume des échanges devrait ainsi passer de 3,7 % en 2018 à 2,5 % en 2019.

La surproduction est patente dans la sidérurgie. ArcelorMittal estime entre 1 et 2 % le recul du marché européen de l'acier en 2019. L'industrie automobile demeure le secteur industriel le plus important du capitalisme mondial et ses évolutions sont significatives de la tendance générale⁴. Une baisse de l'ordre de 3 % de la production mondiale automobile est attendue pour 2019. Viendrait ensuite une période de léthargie ne permettant un retour à une production supérieure à celle de 2018 qu'en 2022. La Chine, premier marché au monde, tomberait à moins de 25 millions de véhicules en 2019, soit une baisse de 6 % par rapport à son pic de 2017. Les taux de profit des dernières années ne paraissent pas avoir retrouvé leur niveau de 2007. La hausse du taux d'exploitation est aujourd'hui le principal instrument de lutte du capital pour sauvegarder les profits. Les salaires stagnent (sauf ceux des catégories supérieures et de branches particulières) dans les économies développées (y compris dans celles qui affichent des taux de chômage faibles comme l'Allemagne et les États-Unis. Les États jouent également leur rôle de « béquilles » du capital : aux États-Unis (et dans d'autres pays), les baisses des impôts sur les entreprises ont soutenu les profits (après impôts). Pour ce qui est des tout derniers trimestres, le taux de profit semble avoir baissé aux USA ce qui pèsera sur l'investissement qui, de toute façon, devrait subir les conséquences de l'incertitude du climat économique et géopolitique (conflit commercial USA-Chine, Brexit...). Les profits réalisés par les entreprises ont largement servi à des

opérations de fusion, des rachats d'actions et des distributions de dividendes ou bien demeurent sur des placements liquides, tandis que l'investissement privé reste limité. L'investissement public est contraint par les politiques d'austérité. Le capitalisme est plus que jamais financiarisé. Les actifs financiers continuent en effet de croître une fois passé le choc de 2007-2009. Les cours des actions apparaissent déconnectés des performances réelles des entreprises. Actuellement les marchés financiers sont ballottés au gré des annonces américaines et des incertitudes internationales. Les taux d'intérêt sont aujourd'hui clairement orientés à la baisse, voire négatifs. Aujourd'hui, ces taux manifestent une apparente irrationalité : ils ont plongé et les taux à moyen-long terme ont tendance à être plus élevés que les taux pour les titres à court terme.

RETOUR SUR 2008-2009

Pour comprendre cette situation, il faut revenir sur 2008-2009. Les banques centrales depuis dix ans ont déversé des liquidités gratuites ou quasiment gratuites vers les banques. En effet, une fois passé le creux de la crise, ce sont elles qui ont assuré le « pilotage » des économies. En fait, trois facteurs ont permis, en 2008-2009 et après, d'éviter l'effondrement du système bancaire et des économies des grands pays capitalistes :

- Dans un premier temps, les États ont, soit engagé des dépenses (soutien aux banques, aux entreprises, quelques mesures sociales), soit n'ont pas compensé les pertes de recettes ou les dépenses accrues – cf. allocations-chômage – par des prélèvements fiscaux supplémentaires. Il en résulta un accroissement de la dette publique.

- Mais très vite, dans la plupart des pays capitalistes, ce fut le temps du rééquilibrage budgétaire : dans la zone Euro (dans le cadre des traités encore renforcés en 2012) tandis qu'aux États-Unis les républicains bloquaient toutes les initiatives budgétaires sous la présidence Obama.

- Les banques centrales ont pris le relais en baissant les taux d'intérêt et en menant des politiques d'assouplissement quantitatif (Quantitative easing, ou QE) c'est-à-dire en achetant aux banques des titres de dette publique ou des obligations d'entreprise. Le QE vise à inciter les banques à faire plus facilement de nouveaux crédits pour relancer ainsi la production et l'emploi. Le QE accroît ainsi la

quantité de monnaie en circulation ce qui a pour effet en théorie de relancer l'économie et d'éviter tout risque de déflation (baisse incontrôlée des prix).

- Ces politiques ont permis d'éviter l'effondrement, c'est-à-dire une « purge » du système par de nombreuses faillites de banques et d'entreprises. Mais les économies capitalistes n'ont pas vraiment été sorties du borbier et le « remède » a eu un coût en termes de création des conditions de bulles financières : les sommes déversées ont alimenté la spéculation boursière.

- Enfin, un autre facteur a joué pour soutenir les économies des pays de l'OCDE : la Chine dont les importations ont fortement progressé et où les opérations de sous-traitance et d'investissement ont permis de soutenir les profits des firmes de l'OCDE. Entre 2007 et 2018, les importations chinoises ont doublé, soit une progression beaucoup plus rapide que le commerce mondial. Les exportations américaines vers la Chine ont augmenté de 86 % en dix ans et, durant la même période, leurs exportations vers le reste du monde n'ont augmenté que de 21 %.

Dans le même temps, le monde basculait : la Chine augmentait ses exportations et rattrapait (inégalement selon les secteurs) son retard technologique... Aujourd'hui, le ralentissement de l'économie chinoise affecte la conjoncture mondiale et plus spécifiquement certains pays : l'Allemagne parmi les pays de l'OCDE, les exportateurs de produits de base.

UN SYSTÈME FINANCIER À LA MERCI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Depuis 2015, les banques centrales ont cherché timidement à restreindre les politiques menées depuis la crise (bas taux et assouplissement quantitatif) mais cela n'a pas duré car l'économie capitaliste est en quelque sorte droguée aux faibles taux d'intérêt et aux liquidités déversées par les banques centrales. En 2019, face au ralentissement économique, de nombreuses banques centrales à travers le monde ont abaissé leurs taux. La Fed l'a fait le 31 juillet et la BCE le 12 septembre. La reprise du QE est également annoncée. Le système financier est fragile. L'endettement des États et surtout des sociétés non-financières (les entreprises) est reparti à la hausse. L'encours mondial d'obligations émises par des sociétés non financières a atteint un niveau re-

cord proche de 13 000 milliards USD à la fin de 2018 ; cela représente le double de ce qu'il était avant la crise de 2008. Les obligations (titres d'emprunts) émises par les entreprises sont de qualité variable ce qui pourrait entraîner, en cas de retournement économique, une hausse des défauts de remboursement. On assiste depuis 2008 à une prolifération de ce que les organismes internationaux appellent « entreprises zombies » qui ne survivent qu'en s'endettant et en profitant des faibles taux d'intérêt : leur part serait de 6 % en moyenne dans les 14 principaux pays développés. Le principal élément de fragilité du système est donc sans doute aujourd'hui, l'endettement des entreprises qui pourrait déclencher une crise bancaire en cas de ralentissement économique prolongé. Enfin, ce que l'on appelle le « shadow banking », c'est-à-dire la finance non soumise à la réglementation bancaire (ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit forcément d'opérations illégales) a fortement progressé, notamment en Chine. Il représente, fin 2017, 14 % des actifs financiers mondiaux. Une illustration supplémentaire de la fragilité du système financier a été donnée à la mi-septembre : en catastrophe, mardi 17 septembre 2019, la Réserve fédérale des États-Unis a injecté 53 milliards de dollars dans les banques car les taux d'intérêt sur le marché interbancaire (le marché sur lequel les banques se prêtent mutuellement de l'argent au jour le jour) étaient brusquement montés jusqu'à 10 % Elle a remis cela les jours suivants et ainsi déversé 300 milliards de dollars. Ce qui est le plus frappant, c'est que les responsables de la Fed s'interrogent sur les racines de cette poussée de fièvre. Ce type d'intervention fait penser au mois de septembre 2008 quand les grandes banques en pleine déconfiture ont arrêté de se prêter mutuellement de l'argent (ce qui a notamment provoqué la faillite de Lehman Brothers) et qu'elles ont dû appeler à l'aide les banques centrales⁵.

LE CAPITALISME DÉARMÉ FACE À UNE NOUVELLE CRISE ?

Donc, non seulement se profile un fort ralentissement des économies mais existent les éléments d'une crise financière. De nombreux économistes soutiennent que si un nouveau krach financier se produisait, les États auraient

moins de moyens qu'en 2008 pour y faire face : les dettes publiques sont déjà élevées (ce qui interdirait de faire plonger les déficits budgétaires) et les taux des banques centrales ne pourraient plus baisser sauf marginalement⁶. Cette hypothèse d'impuissance des États est discutable : si une crise mettait gravement en péril la stabilité économique, on peut penser au contraire qu'États et banques centrales n'hésiteraient pas à s'affranchir de ces contraintes, quitte à déplaire aux plus libéraux et à mettre au point des solutions « hétérodoxes ». D'ailleurs, le vent est aux interrogations et aux débats, même chez les économistes orthodoxes, universitaires et conseillers des organisations économiques internationales. Les idées fleurissent : ainsi, BlackRock (géant américain de la gestion d'actifs : 6 800 milliards de dollars investis dans des entreprises⁷) a fait travailler d'anciens banquiers centraux renommés. Leur solution, rendue publique cet été, est que les banques centrales créent des fonds de soutien qui distribuent de l'argent aux entreprises et particuliers (par des prêts perpétuels à taux zéro⁸).

On assiste aussi à un retour d'idées jusqu'ici marginales avec, notamment, la « théorie monétaire moderne » qui professe la possibilité de s'affranchir de la contrainte de la dette sur les dépenses publiques avec notamment l'objectif de financer des dépenses écologiques et de créer des emplois (d'où sa vogue dans la gauche démocrate américaine⁹). Ces idées sont un symptôme de la recherche de marges de manoeuvre. Dans l'immédiat, on l'a vu, les banques centrales sont en éveil et ont renoué avec la baisse des taux et les rachats de titres. Quant à la Chine, elle a annoncé plusieurs mesures de soutien de l'économie depuis le début de l'année. Au niveau budgétaire, la donne a changé aux USA avec Trump qui a baissé massivement les impôts des riches et des entreprises, d'où une hausse du déficit désormais acceptée par les Républicains. A été adopté en juillet dernier avec la bénédiction présidentielle un budget de consensus entre Républicains et Démocrates qui augmente les dépenses militaires et creuse encore davantage le déficit budgétaire et la dette abyssale des États-Unis. Trump maintient un cap parfaitement néolibéral sur les questions sociales et fiscales, mais sur d'autres terrains, il n'hésite pas à malmener ce qui a été l'orthodoxie économique depuis environ quatre décennies.

- Il relativise les préoccupations d'équipes budgétaires. Non seulement il a pesé pour que soit adopté un budget qui accroît le déficit mais, à la mi-août, son administration laisse entendre que de nouvelles baisses d'impôts et de cotisations sociales sont envisagées en cas de ralentissement économique.

- Il méprise l'indépendance de la banque centrale et n'hésite pas à l'admonester publiquement pour l'inciter à baisser encore les taux d'intérêt.

- Il remet en cause le discours sur les bienfaits du libre-échange et du multilatéralisme commercial. L'objectif essentiel est de limiter le déficit commercial américain, de freiner les transferts des technologies américaines vers la Chine, de continuer à manifester la puissance militaire US dans la zone Asie-Pacifique.

- Enfin, Trump a une vision concurrentielle des politiques monétaires. Il multiplie les accusations à l'égard de la Chine et même de la zone Euro et exige que la Fed riposte.

Y-A-IL ENCORE UN PILOTE DANS L'AVION MONDIAL ?

Les évolutions en cours aux États-Unis ne correspondent pas à de simples lubies de Trump et à son souci de gagner la prochaine présidentielle : il est fondamentalement l'expression d'un refus du recul relatif de l'impérialisme américain face à la Chine. Mais une autre question se pose : y-a-il encore un pilote dans l'avion mondial pour impulser des actions coordonnées ? L'économiste américain Charles Kindleberger a fourni il y a quelques décennies¹⁰ une analyse intéressante des raisons pour lesquelles la crise de 1929 a été si longue et profonde : pour lui, cela tient aux hésitations des États-Unis à prendre la tête de l'économie mondiale au moment où, après la première guerre mondiale, la Grande-Bretagne ne pouvait plus assumer ce rôle. Pour Kindleberger, l'économie mondiale capitaliste a besoin d'un stabilisateur, d'un État pivot. Dans la foulée de Kindleberger, d'autres économistes ont défini les caractéristiques que devrait avoir un tel État : la capacité de créer des normes internationales et de les faire respecter, la volonté de le faire, une prédominance dans les domaines économiques, technologiques, et militaires. Il est à noter que Trotsky a lui aussi insisté sur l'importance des relations internationales écrivant en 1921 dans son Rapport sur la situation économique mondiale¹¹ : « *Les relations inter-*

nationales jouent évidemment un rôle très important dans la vie du monde capitaliste. [...] La crise aiguë, conséquence du rétrécissement du marché mondial, rend la lutte entre les États capitalistes extrêmement âpre, en bouleversant l'équilibre des relations internationales. Ce n'est pas seulement l'Europe, c'est le monde entier qui devient une maison de fous ! Dans ces conditions, on ne peut plus parler de rétablissement de l'équilibre capitaliste. »

Les États-Unis ont joué un rôle stabilisateur dans le capitalisme depuis la Seconde Guerre mondiale (et en ont tiré avantage). Aujourd'hui, Trump fait flèche de tout bois pour défendre le statut et les intérêts du capitalisme américain. Parfois, il recule ou temporise, mais le climat d'incertitude est de plus en plus net. Il est donc douteux que, en cas de nouveaux soubresauts financiers, les USA aient la possibilité et la volonté de rassembler sous leur houlette les autres États capitalistes, voire même qu'ils ne fassent pas obstacle aux tentatives de coopération... Ce pourrait être (comme ce fut le cas en 1929, et sans vouloir assimiler les deux situations) un facteur important d'approfondissement de la crise. « *La coopération mondiale se dégrade* », a ainsi déclaré début juillet Benoît Coeuré, l'un des membres les plus influents du directoire de la Banque centrale européenne. Et d'ajouter : « *Le type d'action cordonnée, comme celle que nous avons vue en 2008, serait beaucoup plus difficile à mettre en œuvre aujourd'hui. Je ne dis pas que ce serait impossible, mais ce serait plus difficile*¹². »

« L'AVENIR EST AUX PATRIOTES »

La crise qui vient pourrait être celle de la fin du monde du multilatéralisme et de la fin de la prétendue harmonie découlant de la mondialisation. Après la crise de 2007-2008, bourgeoisies et gouvernants se sont accrochés sur le plan économique à la mondialisation néolibérale (tout en renforçant les aspects sécuritaires et anti-immigrés de la gestion de l'ordre social). Ils sont aujourd'hui en train d'évoluer, de façon inégale et différenciée selon les États. Dans un ouvrage paru en 2017, J-F Bayart¹³ a proposé le concept de « *national-libéralisme* » pour caractériser le cadre dans lequel agissent aujourd'hui une large part des dirigeants actuels quels que soient leurs différences et leurs conflits : ils se réclament à la fois



Photothèque Rouge / MILO

de l'économie globale et de la souveraineté nationale et essaient de masquer la contradiction par des discours musclés. « *L'avenir est aux patriotes* » a lancé Trump à la tribune de l'ONU le 24 septembre ; il n'est pas seul à camper sur cette posture. La « démondialisation » n'est sans doute pas à l'horizon mais les États vont faire un retour dans le jeu et des paramètres géopolitiques vont davantage peser sur le commerce et les investissements internationaux. Pour autant, les structures de production et d'échange, les niveaux d'interdépendance économique ne vont pas revenir à ce qu'elles étaient avant le début des années quatre-vingt-dix. Les entreprises cherchent toujours à réduire leurs coûts en fabricant là où c'est moins cher, moins encadré, moins écologique... Les chaînes de valeur (c'est-à-dire la façon dont les entreprises organisent les étapes d'une activité pour faire face à la concurrence et maximiser leurs profits) n'ont été pour l'instant réorganisées qu'à la marge (avec par exemple, des transferts de Chine vers le Vietnam). Enfin, comme cela a été largement souligné par ailleurs¹⁴, les risques géopolitiques de toute nature se développent : nationalismes ; rejet des immigrés ; reprise de la course aux armements ; renforcement des autoritarismes, les bourgeoisies se crispant dans la défense de l'« ordre social » ; au-delà du Brexit, perspective d'une paralysie et d'un rebond possible de la crise européenne, etc. Pour conclure :

- Un ralentissement sensible de la croissance économique est en cours et il aura des implications en termes de hausse du chômage et d'attaques redoublées contre les droits des salariés et les

acquis sociaux en général ;

- La crise financière est probable à un horizon assez bref ;
- Des transformations majeures des « règles du jeu » international et des États sont engagées.

Il est évident que, comme toujours, le cours des événements dépendra des résistances sociales et politiques. □

(1) « Stagnation séculaire ou croissance numérique ? » Michel Husson, *Analyses et Documents Économiques* n°122, juin 2016, <http://hussonet.free.fr/ade122.pdf>

(2) « Les ondes longues du capitalisme - Une interprétation marxiste », Ernest Mandel, édition française Syllepse 2014.

(3) « Le capitalisme a-t-il rencontré des limites infranchissables ? », François Chesnais *Contretemps*, février 2017, <https://www.contretemps.eu/chesnais-limites-capitalisme/>

(4) « Auto-Crash. L'industrie automobile au cœur de la crise à venir », Winfried Wolf, *A l'encontre*, 5 septembre 2019, <https://alencontre.org/ecologie/auto-crash-lindustrie-automobile-au-coeur-de-la-crise-a-venir.html>

(5) « Panique à la Réserve Fédérale et retour du Credit Crunch sur un océan de dettes », Éric Toussaint, 19 septembre 2019, <http://www.cadtm.org/Panique-a-la-Reserve-Federale-et-retour-du-Credit-Crunch-sur-un-ocean-de-dettes>

(6) De plus, la concentration du système bancaire s'est accrue depuis 2008 aux États-Unis comme en Europe. Des mastodontes bancaires se sont développés. Sauver ces banques supposeraient de mobiliser des ressources considérables.

(7) BlackRock est le premier actionnaire d'une société américaine sur cinq. En 2016, BlackRock était actionnaire au sein de 18 sociétés du CAC 40.

(8) « La proposition choc de BlackRock pour affronter la prochaine crise », *Les Échos*, 23 août 2019.

(9) Voir <https://blogs.alternatives-economiques.fr/anota/2019/05/03/la-theorie-monnaire-moderne-sous-le-scalpel-d-un-postkeynesien-sceptique>. Et https://www.liberation.fr/debats/2019/04/29/la-modern-monetarary-theory-ou-le-financement-monnaire-de-la-depense-publique_1724054

(10) « La Grande Crise mondiale 1929-1939 », première édition américaine 1973.

(11) <https://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1921/08/lt19210819a.htm#9>

(12) « Le repli sur soi entame les marges de manœuvre des banques centrales », *Les Échos*, 2 juillet 2019

(13) Jean-François Bayart « L'impasse nationale-libérale - Globalisation et repli identitaire », *La Découverte*, 2017.

(13) « Mondialisation capitaliste, impérialismes, chaos géopolitique et leurs implications », résolution de la IV^e Internationale, 2018, https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article44140#outil_sommaire_1

Automobile : vers une nouvelle crise

PAR JEAN-CLAUDE VESSILIER

La production d'automobiles dans le monde va baisser en 2019, cette baisse s'accroissant en 2020. Cela interrompt une hausse continue depuis la grande crise de 2008-2009. Pour les principaux constructeurs et équipementiers automobiles mondiaux, dix ans de profits restaurés puis en augmentation viennent de s'arrêter, alors que les dangers des émissions des motorisations essence et diesel sont de plus en plus dénoncés, entraînant la perspective possible d'une interdiction des moteurs thermiques d'ici à une génération.

Après la crise de 2008-2009, la production et les ventes d'automobiles ont rattrapé leurs niveaux d'avant crise en Amérique du Nord, au Japon et en Europe occidentale, pour ne plus augmenter ensuite. En France et en Italie, la chute de la production automobile s'est poursuivie au cours de la dernière décennie. La reprise de la croissance de la production d'automobiles dans le monde n'a donc été due qu'à la Chine. Sur les 24 millions de véhicules produits en plus dans le monde entre 2007 et 2017, 20 millions ont été produits en Chine où la production d'automobiles est passée en dix ans d'environ 9 millions de véhicules à 29 millions de véhicules. Cette production est principalement destinée à son marché intérieur.

LA CHINE, LE « SAUVEUR » DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE MONDIALE EN PANNE

Cependant, dès 2018, la production d'automobiles a baissé de 4 % et une baisse de 14 % est prévue pour le deuxième semestre de l'année 2019. Les ressorts de cette baisse sont à trouver en premier lieu dans la situation interne chinoise. Toutes les grandes firmes automobiles mondiales produisent et vendent en Chine au travers de sociétés dont le capital est partagé entre elles et des sociétés chinoises, le plus souvent à capitaux de l'État chinois. La Chine est devenue l'une des principales sources de profits pour les grands groupes automobiles mondialisés. Volkswagen est le premier groupe automobile sur le marché chinois et en 2018 : sur un résultat mondial net de 15,8 milliards d'euros, 4,6 milliards proviennent des coentreprises chinoises. General Motors a vendu en 2018 plus de voitures en Chine qu'aux États-Unis, 3 600 000 voitures contre 3 000 000. Cette baisse apparaît alors qu'une politique active au niveau de

l'État chinois vise au regroupement et à la restructuration de l'appareil de production. Des surcapacités de production sont classiquement observées comme chaque fois que des investisseurs capitalistes se ruent sur les mêmes eldorados. Ainsi, PSA utilise seulement 26 % de ses capacités de production chinoises, contre 33 % pour Renault et 24 % pour Ford ! Avec comme conséquences des suppressions d'emplois pour les ouvriers chinois à l'exemple de PSA qui a annoncé en août 2019 la suppression en Chine de 4 000 emplois.

DES USINES RECOMMENCENT À FERMER AUX ÉTATS UNIS

Le changement de situation en Chine a donc des conséquences sur toute l'industrie automobile mondialisée et les signes d'une baisse mondiale de la production ne se limitent pas à Chine. Depuis déjà plusieurs mois, les États-Unis connaissent de nouvelles fermetures d'usines et suppressions d'emplois, et s'attendent en 2019 à une baisse des ventes. La concurrence entre firmes s'y aiguise. Elle est d'autant plus exacerbée que de nouveaux protagonistes – européen et japonais – construisent des usines dans les États du Sud, là où il n'y a pas de droit syndical. Tandis que de nouvelles firmes cherchent à pénétrer le secteur de la construction automobile : Google, Apple, Uber, tous rôdent autour de cette activité avec leurs investissements dans les domaines de la voiture électrique et autonome. Et il n'est pas sûr qu'ils se contentent du rôle de sous-traitants de luxe « high tech ». Les banques et fonds d'investissements en profitent pour mettre la pression sur les firmes automobiles classiques pour qu'elles innovent et « crachent » encore plus de profit. La PDG de General Motors a compris la leçon en annonçant en décembre 2018, la suppression de 15 %

de ses effectifs salariés en Amérique du Nord, soit 14 000 postes de travail, dont 6 000 directement employés dans la production. Trois grandes usines de montage sont ainsi menacées de fermeture. Ces annonces de fermetures sont parmi les facteurs à l'origine de la grève, d'ores et déjà historique, qui a démarré chez General Motors le 15 septembre 2019¹. Lorsque les plans patronaux rencontrent une résistance, les rapports de force que l'on pouvait croire stabilisés en défaveur des ouvriers peuvent changer rapidement et offrir de nouvelles perspectives. C'est l'un des enjeux de cette grève qui devrait rencontrer le soutien du mouvement ouvrier dans le monde entier.

LA CRISE ARRIVE AUSSI EN EUROPE

Dans cette situation où les firmes automobiles nord-américaines sont en difficultés sur leur territoire d'origine, Ford et GM se retirent de l'Europe. General Motors a vendu en 2017 sa filiale européenne Opel Vauxhall à PSA. Et Ford organise son repli. On sait comment Ford a renié ses engagements en empochant de multiples subventions avant de fermer l'usine de Blanquefort. Mais c'est en réalité à l'échelle de l'Europe qu'elle a mis en place un plan de restructuration avec, d'ici à fin 2020, la suppression de 12 000 emplois dont, en plus des 850 de Blanquefort, 5 400 en Allemagne et 1 700 au Royaume-Uni et la fermeture de six usines. En Europe, les ventes totales sont attendues en baisse de 1 % pour l'année 2019. Les baisses de production sont d'une autre ampleur. En Allemagne, la production était en août 2019 en recul de 11 % par rapport à l'année précédente, en conséquence d'une baisse de 14 % des exportations. En France, la baisse de la production attendue en 2020 est de 11 %, soit 200 000 voitures, en raison principalement de nouveaux transferts de la

production des modèles les plus vendus de Renault et de PSA vers d'autres pays.

LE DIESEL EN PREMIÈRE LIGNE

L'une des particularités des restructurations en Europe est la crise qui frappe les motorisations diesel car c'est le continent où elles sont, et de loin, le plus diffusées. La nocivité des moteurs diesel était connue et documentée depuis longtemps. Mais c'est le scandale de la triche Volkswagen, révélé aux États-Unis en 2015, qui a déclenché le recul irréversible des ventes de moteurs diesel. Un scandale qui a coûté à Volkswagen un total de près de 30 milliards d'euros selon une évaluation de mai 2019 alors que d'autres indemnités peuvent encore survenir. Depuis quatre ans, des firmes accompagnent la fin d'activité des usines spécialisées dans cette technique sans rien prévoir pour les travailleurs. C'est le cas de l'usine Bosch à Rodez, l'un des principaux équipementiers automobiles mondiaux qui investit pour de nouvelles techniques ailleurs en Europe, mais pas dans cette préfecture enclavée en Aveyron. Patronat et pouvoirs publics baladent les ouvriers depuis déjà plusieurs années sans aucune solution. Un exemple de l'incapacité du marché capitaliste et de l'impuissance des gouvernements à prévoir une quelconque transition « écologique ». Un mauvais exemple à retenir ! Ce qui se passe pour le diesel va encore s'amplifier avec les changements qui s'annoncent pour toutes les motorisations thermiques – essence et diesel.

VERS LA FIN DES MOTEURS THERMIQUES ?

La fin des moteurs thermiques est annoncée en Europe pour une génération, d'ici à 20 ou 30 ans. On peut mettre en doute les affirmations à un horizon aussi éloigné. Mais la conception, qui prend environ cinq ans, et la durée pendant laquelle un même moteur est fabriqué, une dizaine d'années, relèvent du temps long. Déjà Daimler – le groupe qui fabrique les voitures de luxe Mercedes – annonce qu'il cesse tout travail de recherche et développement concernant de nouveaux moteurs thermiques. Du point de vue de la transition écologique, ce passage à la voiture électrique est une forme de « green washing ». Si on prend en compte tout le cycle de fabrication puis de vie d'un véhicule, de l'extraction des matériaux nécessaires aux batteries à la fabrication puis à l'usage des voitures en circulation et enfin au traitement des déchets, voitures

thermiques et électriques se valent en termes d'émissions de CO₂ – un peu plus, un peu moins. Incontestablement, plus pour les voitures électriques lorsque l'énergie est fournie par des centrales au pétrole ou au charbon. Une partie de la production des émissions polluantes est seulement déplacée hors des grands lieux de circulation automobile. Cela n'a aucun impact pour le climat ! En revanche les changements sont bien concrets pour l'appareil de production et la force de travail. La voiture électrique est moins compliquée à fabriquer, il y a moins de pièces mécaniques mobiles, ni boîte de vitesse, ni embrayage. Dans une chaîne de valeur transformée, outre les fabricants de batterie, les équipementiers et fournisseurs joueront un rôle encore accru. Par exemple, le centre de recherches de Renault à Lardy dans l'Essonne est ainsi privé d'investissements alors qu'il devrait être au premier chef impliqué dans ces nouvelles techniques. Alors que des gains de productivité sont de plus en plus difficiles à obtenir – même avec une exploitation accrue des salariés, un passage au véhicule électrique peut être un moyen de les trouver. Mais cela n'interviendrait que plus tard car les ventes sont encore très restreintes, et les investissements nécessaires très importants. Aujourd'hui il n'est pas certain que ces plans puissent complètement s'appliquer. Les « maîtres du monde » et les rois du marketing ne sont pas sûrs de trouver des clients prêts, même avec les primes gouvernementales incluses, à acheter une voiture plus chère et à l'autonomie limitée en grandeur réelle à moins de 300 km. Et, au moment où des lignes de chemins de fer ferment, le versement des primes de plusieurs milliers d'euros à quelques privilégiés acheteurs de véhicules électriques sera de moins en moins acceptée. Aujourd'hui, en France les transports sont responsables de 29 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est, de loin le secteur le plus polluant, devant l'agriculture (17 %) et l'industrie

manufacturière (11 %). À l'intérieur du secteur, les voitures particulières (54 %) et les poids lourds (21 %) émettent la grande majorité du CO₂. Pire les émissions de CO₂ des voitures individuelles ne baissent pas car le nombre des voitures en circulation augmente malgré la stabilisation du nombre de voitures neuves vendues.

FAIRE CONVERGER LES NOUVELLES LIGNES DE RÉSISTANCE

La baisse de la production mondiale qui s'annonce, combinée avec les nouveaux investissements requis pour les nouveaux produits automobiles, va intensifier les processus de restructuration. Ceux-ci s'accompagnent toujours de suppressions d'emplois. Le rachat des filiales européennes de General Motors par PSA a entraîné la suppression de 8 000 emplois, le quart des effectifs chez Opel. Les grandes manœuvres autour de Renault, Nissan et Fiat vont connaître de nouveaux rebondissements. Pour préparer ces affrontements le patronat intensifie dès maintenant la chasse aux militants combattifs et la répression syndicale. L'essor du mouvement pour le climat met directement en cause l'industrie automobile, c'est à dire l'un des secteurs les plus puissants et des plus destructeurs de l'économie capitaliste. Au travers des mutations en cours, l'objectif principal de l'industrie capitaliste de l'automobile est de préserver la voiture individuelle aux conditions de production les plus profitables. Dans de nombreux pays du monde, la mise en cause de l'industrie automobile, fauteur de dégâts pour la planète, se renforce, et posera nécessairement la question de l'expropriation des actuels propriétaires actionnaires. De nouvelles lignes de résistance surgiront. L'heure est à des convergences à inventer entre travailleurs/ses de l'automobile et le mouvement social pour le climat. □

(1) <https://npa2009.org/category/tags/general-motors>



Brexit : la bourgeoisie britannique entre le marteau du no-deal et l'enclume du Corbynisme

PAR THIERRY LABICA

Le 24 septembre dernier, les onze magistrats de la cour suprême du Royaume-Uni, à l'unanimité, jugeaient « illégale, nulle et sans effet » la suspension (« prorogation ») du Parlement décidée au début du mois par le Premier ministre britannique, Boris Johnson. Cette intéressante péripétie constitutionnelle forme le point culminant (à ce stade) de plusieurs mois de quasi-neutralisation de tout l'ordre politico-institutionnel britannique.

Ces aléas ont leur importance pour essayer de se faire une idée de l'épidémie de lassitude et d'exaspération qui s'est emparée des Britanniques et des Irlandais du Nord. Ils permettent aussi de comprendre l'agitation qui a gagné les milieux patronaux et d'affaires et certains réalignements, inimaginables il y a peu encore. Revenons sur ce deuxième aspect du problème. Il existe un certain nombre de partisans du Brexit sans accord (*no-deal*) parmi les classes dirigeantes. Les plus notoires parmi eux se retrouvent parmi les donateurs de la campagne de Johnson pour succéder à May au poste de Premier ministre. On en trouve la liste dans le « registre des intérêts financiers » (des donateurs) de la Chambre des communes. Par exemple, l'investisseur de Hedge funds David Lilley (RK Capital), outre le don récent à Johnson (15 000 £) avait déjà donné 100 000 £ à la campagne pour la sortie de l'UE (Union européenne) en 2016. D'autres hommes d'affaires – dont les fortunes doivent dans tous les cas bénéficier des protections offertes par les réseaux bancaires paradisiaques – sont d'ores et déjà convaincus que les pays de l'UE exigeront des accords de libre-échange en cas de *no-deal* et que l'UE de-

vra bien s'y faire compte tenu du volume des échanges entre le Royaume-Uni et l'UE. C'est le cas – il y a un an encore, du moins – de Peter Hargreaves, fondateur de l'entreprise de services financiers Hargreaves Lansdown, parmi les individus les plus riches du RU (3,5 md£). Hargreaves s'est déclaré prêt à parier la totalité de sa fortune sur un accord de

en outre, connaître une ère de prospérité accrue avec des partenaires historiques tels les États-Unis, l'Arabie Saoudite et Israël notamment. Johnson lui-même et une partie de son riche personnel restent par ailleurs convaincus de la vocation historique de la Grande-Bretagne à mener ses propres affaires dans le monde dans une sorte d'euphorie nostalgique impériale sans fin.



Wikicommons

« FUCK BUSINESS » ?

Les divisions parmi les chefs de rayons du capitalisme contemporain sont profondes cependant. Pour le CBI (Confederation of British Industries), la grande organisation patronale britannique, un Brexit sans accord promet le « chaos économique » général pour des années. L'investissement est en recul constant tandis que du côté des seuls services financiers les coûts de préparation à la sortie atteignent les 4 milliards

de livres. Le retour des contrôles aux frontières promet des retards catastrophiques quand par ailleurs, dans le secteur automobile, par exemple, les capacités de stockage de pièces détachées ne sont que de trois semaines. Dans les grandes surfaces, au cours des trois derniers mois de l'année, la majorité des produits frais viennent du Sud de l'Europe et ne peuvent être stoc-

de livres. Le retour des contrôles aux frontières promet des retards catastrophiques quand par ailleurs, dans le secteur automobile, par exemple, les capacités de stockage de pièces détachées ne sont que de trois semaines. Dans les grandes surfaces, au cours des trois derniers mois de l'année, la majorité des produits frais viennent du Sud de l'Europe et ne peuvent être stoc-

kés. Les conditions d'exportation pour la viande, les produits laitiers, les œufs, la question des échanges avec la République d'Irlande, restent toutes en suspens. À moyen terme, 90 % des biens à l'export seraient à nouveau affectés par des droits de douane et nombre d'entreprises – si elle le peuvent – devront s'installer en Europe continentale pour préserver leur accès aux marchés. Si l'on observe la question par régions, les perspectives s'assombrissent un peu plus encore, notamment pour tout le secteur manufacturier qui représente encore 10 % de l'économie britannique (23 % en 1980, 17 % en 1998). Au cours des derniers mois, ce secteur a connu sa plus forte contraction depuis sept ans et les intentions d'investissements sont en négatif pour la première fois depuis trois ans. La région des Midlands (Birmingham), qui concentre nombre d'activités industrielles, a connu la chute la plus nette de sa production comme des commandes. Et la promesse d'une rupture nette (*clean break*) qui mettrait fin à l'incertitude apparaît d'ores et déjà totalement illusoire. Une absence d'accord négocié aujourd'hui veut dire des années de négociations incessantes sur un nombre infini de sujets, sans compter, encore et toujours, la question commerciale et politique de la frontière irlandaise. Mais n'oublions pas la réponse qui fut celle de Johnson aux questions soulevées par les conséquences d'un *hard Brexit* pour l'activité des entreprises : lors d'une rencontre de diplomates européens en juin 2018, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, Johnson avait sobrement déclaré : « *Fuck business* ». Beaucoup s'en étaient émus. On comprend d'autant mieux les « incertitudes » patronales.

LA RECHERCHE D'UNE STABILISATION

La fuite en avant nationaliste ultra-droitière du gouvernement Johnson (ouvertement soutenu par l'extrême droite, Bannon, l'ancien conseiller de Trump, inclus), en tournant le dos au CBI et en piétinant la « souveraineté parlementaire » britannique s'est aliéné suffisamment d'élus conservateurs pour lui assurer une position maintenant très minoritaire qui impose l'organisation de nouvelles élections législatives dans les semaines à venir. De leur côté, les libéraux démocrates (« centristes ») maintenant dirigés par Jo Swinson proposent d'annuler purement et simplement le résultat du référendum de 2016. La position allie l'inconséquence et l'hypocrisie à un

degré d'intensité inhabituel. La dirigeante des « Libdems » semble déjà oublier que son propre parti annonça ce référendum avec entrain à l'époque et que non content d'avoir organisé et conduit les politiques d'austérité en coalition avec les conservateurs, Swinson elle-même a voté au parlement avec les conservateurs plus souvent encore (849 fois entre 2010 et 2015) qu'un certain nombre d'élus conservateurs (72) eux-mêmes. L'abandon pur et simple du référendum promet un niveau élevé de tensions sociales avec la confirmation la plus claire de la nullité complète de quelque expression de démocratie électorale que ce soit, confirmation dont ne manqueront pas de se réjouir les adeptes du dirigeant « fort » et « providentiel ». Dans cet environnement assez irrationnel, la direction travailliste a commencé à occuper une place nouvelle et là encore, très imprévue. Il y a peu encore, les milieux d'affaires estimaient couramment que Corbyn Premier ministre serait bien pire qu'un Brexit sans accord. Chez Morgan Stanley, on considérait par exemple que dans une telle éventualité, « nous pourrions assister à la plus grande reconfiguration du contexte politique depuis les années 1970 ». En mars 2019, les analystes de la City pensaient voir s'éloigner le risque d'un « *no-deal* ». Depuis fin août, cependant, c'est du côté de cette même direction politique que certains commencent à reconnaître, contre toute attente, la voix de la raison et de la modération : le résultat du référendum de 2016 doit être honoré, un accord avec l'UE doit être trouvé (et au vu des échanges entre la direction travailliste et les négociateurs européens de février dernier, les bases en sont d'ores et déjà jetées et acceptées de part et d'autres) et l'aventure anglo-nationaliste et raciste de Johnson doit être stoppée. Le contenu de cet accord doit être validé par vote populaire (et non par le seul Parlement) qui permettrait alors de restaurer un terrain de priorités et d'urgences communes à la très grande majorité des populations qui se sont divisées jusqu'ici sur la question du Brexit.

L'HYPOTHÈSE CORBYN

Le 14 août dernier, Jeremy Corbyn, en sa qualité de chef de l'opposition, écrivait aux représentants des autres partis présents au Parlement britannique pour leur proposer de conduire une coalition de court terme (après vote majoritaire de motion de censure) devant rejeter la

perspective d'un Brexit sans accord et faire l'annonce d'élections anticipées. Plusieurs élus conservateurs lui firent cordialement part de leur disponibilité pour discuter de ce projet avec lui et d'autres partis d'opposition. Ken Clarke lui-même, tory historique et doyen du Parlement, bien que fondamentalement hostile à Corbyn, accepta le principe d'un tel accord temporaire lorsque la question lui fut posée. Début septembre, le journal de droite *The Telegraph*, rapportait comment, dans deux des plus grandes banques en opération de la City, Citibank et Deutsche Bank, on en était venu à considérer que Corbyn valait mieux désormais qu'un Brexit sans accord, mais aussi qu'un gouvernement Johnson qui aurait la responsabilité de gérer une telle transition. Ce en dépit du grave danger que continue d'incarner Corbyn sur le long-terme. De son côté, le site « *Financial News* » (9 septembre) a sondé près de 250 financiers de la City. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux se disent hostiles à une sortie sans accord. Mais 54 % préfèrent encore un tel scénario à l'arrivée de Corbyn à Downing Street, choc dont beaucoup pensent qu'une génération ne suffirait pas à se remettre. La nouveauté tient cependant au fait que près de la moitié des agents interrogés en sont venus à accepter cette seconde éventualité : soit par conviction qu'une politique ouvrière ne peut être que temporaire, « corrigée » par les marchés, et que le danger est de ce fait surévalué ; soit parce qu'un gouvernement Johnson représente une menace majeure pour le maintien de la livre sterling (qui a subi sa baisse la plus forte depuis trois ans à l'annonce de la suspension du Parlement), soit, parce qu'un Brexit sans accord serait en tous points calamiteux pour l'activité. Ces attermoissements des milieux capitalistes en disent plus longs sur la perplexité, voire la panique ambiante que sur l'orientation de la direction travailliste elle-même. Le *Financial Times* continue d'y voir clair. Début septembre, il titrait, menaçant : le Labour « *est déterminé à reprendre le pouvoir aux patrons et aux propriétaires immobiliers pour le restituer aux travailleurs et aux locataires* ». Comme l'observait Corbyn dans son discours du 10 septembre dernier : « *Les couvertures médiatiques hostiles à notre parti n'ont certes pas manqué ces dernières années. Mais cette fois, il [le FT] a mis dans le mille* ». □

Révolution, projet et démocratie.

Notes et réflexions sur le « Hirak » algérien

PAR NADIR DJERMOUNE*

À son septième mois de mobilisation, le mouvement de protestation populaire algérien, se place désormais dans la longue durée et dans un débat et questionnement plus conceptuel qu'événementiel. Les termes révolution, démocratie, processus constituant, classe sociale, oligarchie, « issaba¹ », bourgeoisie... sont les mots clés qui structurent le débat et l'action.

Le mouvement populaire en cours n'a pas d'idéal à réaliser a priori. À l'instar de tous les mouvements qui ont jalonné l'histoire moderne de l'humanité, il cherche d'abord à dégager des nouveaux rapports politiques et sociaux, autrement dit, la meilleure voie pour un développement culturel, économique et social. C'est d'ailleurs cet objectif de « développement des forces productives » que se sont assigné les révolutions qui ont traversé le 20^e siècle, révolutions qui ont toutes concerné les sociétés et pays arriérés en termes de développement économique (Russie, Chine, Algérie, Vietnam, Cuba...). Assistons-nous aujourd'hui à un blocage du développement de ces forces productives et qui serait le prélude à une révolution sociale² ? Si la motivation qui a suscité le mouvement s'est située, à ses débuts, sur le terrain « *de la dignité retrouvée*³ », elle va crescendo se placer dans une critique de ce qui est appelé « Système ». C'est ce qu'exprime le mot d'ordre fondamental du mouvement « *Klitou l'bled ya serraquin* » (vous avez volé le pays) et la dénonciation de la « issaba ». Le régime en place s'est saisi de cette critique pour la maintenir à ce niveau moral, avec ses implications juridiques et éviter d'aller dans une critique du système économique néolibéral. C'est une plaque tournante du mouvement. Certains considèrent que Gaid Salah essaye de « *se rapprocher du vrai peuple qui réclame des actes* », et que le dénoncer serait « *un abandon des aspirations des masses au jugement des pourris et des politiciens corrompus* ». Un des membres influent du « Panel⁴ », le journaliste A. Belhimer, considère « *que l'armée accompagne une révolution pacifique*⁵ ». Ce

qui constitue un soutien, voire un appel, à l'institution militaire. D'autres considèrent que Gaid Salah est « *en phase d'intimidation* » du mouvement de protestation. En inculquant, toutes catégories sociales et professionnelles confondues, du jeune homme accusé de soulever l'emblème « *amazigh* » à l'homme d'affaire ou entrepreneur et industriel, « *c'est peut-être le prélude de quelque chose de plus grave* ». Il ne faut surtout pas minimiser ce risque. Le souligner, c'est surtout alerter et rappeler que la population a le droit de connaître les motifs des incarcérations et d'exiger des procès en toute transparence. Cette revendication démocratique est même potentiellement révolutionnaire dans le contexte où toute concrétisation d'une revendication transitoire de ce genre engage des ruptures, notamment dans la Justice.

Ceci se traduit politiquement par deux positions qui s'affrontent. La première prône le passage par une présidentielle qui rétablisse au plus tôt une stabilité politique du régime. La deuxième réclame une rupture et par conséquent une période de transition vers une nouvelle situation en diapason avec les aspirations du peuple en mouvement, avec comme point de mire une assemblée constituante souveraine. Cette dernière idée était ultra minoritaire au lendemain du 22 février. Il ne s'agissait pas d'attendre qu'un rapport de force au service des démunis soit établi pour revendiquer cette assemblée. Il s'agissait d'acculer le pouvoir et d'empêcher qu'un consensus et compromis soit trouvé entre le pouvoir et les fractions de l'oligarchie, et d'armer le peuple en lutte d'un mot d'ordre politique pour concrétiser le « départ du système ». C'est ce qui arrivé en partie. L'idée du processus constituant a gagné

une partie de la société civile et politique. Mais quel que soit le dénouement de cette phase de lutte, présidentielle ou constituante, il reste à construire ce processus qui mène vers une émancipation sociale et politique. Pour cela, il nous faut souligner ses contradictions voire l'impasse dans laquelle il se retrouve aujourd'hui.

LE PARADIGME « GRAMSCIEN »

En pleine crise du capitalisme mondial de 1929, Gramsci parle de « *crise de l'autorité* » ou « *crise d'hégémonie* » du capitalisme européen, en écrivant que « *Si la classe dirigeante ne bénéficie plus d'un consensus en sa faveur, c'est-à-dire qu'elle n'est plus "dirigeante" mais "dominante", exerçant uniquement la force de coercition, cela signifie précisément que les masses se sont détachées de leurs idéologies traditionnelles, et ne peuvent continuer à croire à ce en quoi elles croyaient jusque-là*⁶... ». Cela signifie que les conditions politiques pour un dénouement révolutionnaire ne sont pas encore réunies. Ce qu'il considère être une impasse historique où « *La crise consiste dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître*⁷ ». Cette situation d'impasse entre un pouvoir honnis, incapable de gouverner et un mouvement populaire qui n'en est pas encore capable produit le bonapartisme, note G. Achcar⁸... Ce fut le cas, toute proportion gardée, de H. Boumediène en 65. Aujourd'hui, l'alarmisme de certains milieux, notamment néolibéraux, afin de trouver une solution rapide dans une élection présidentielle, agit dans ce sens, trouver un « Bonaparte » et éviter une intervention des masses organisées. Toutefois, notre situation actuelle est différente

des celle de 1965 ou de janvier 91 et elle est encore loin de l'Italie de Gramsci. La crise n'est pas aussi aigue, ni sur le plan économique, ni, à un degré moindre, sur le plan politique. C'est une crise qui est survenue cependant après des décennies de démantèlement du « contrat social » sur lequel l'hégémonie du capitalisme d'État engagé par Boumediène en 65 a été bâtie. Se pose alors la question de savoir si cette situation est une conséquence de la crise générique du capitalisme que connaît aujourd'hui le monde, ou plutôt le produit d'une crise spécifique du système étatique, rentier et patrimonial, qui caractérise cette partie du monde⁹. Quoiqu'il en soit, l'action à court terme suggère une exigence démocratique sans retenue.

DÉMOCRATIE DE CLASSE OU CRITIQUE DE CLASSE DE LA DÉMOCRATIE ?

Par démocratie, il faut entendre la conquête du pouvoir politique. « *Le présupposé de la démocratie, c'est la politique* », confirme D. Bensaid¹⁰. C'est la condition de départ pour tout développement économique et une émancipation sociale. C'est à ce niveau que se situe l'enjeu immédiat de toute révolution. Cet enjeu est bien mis en exergue par le « *Hirak* » algérien. Le débat sur la constitution ou la présidentielle exprime bien cet enjeu conjoncturel. Procéder au contraire par une plateforme de revendications culturelles, sociales et économiques adressées au pouvoir est une forme de reconnaissance de la légitimité de ce pouvoir ! Il ne s'agit pas de partir d'une vision métaphysique de la démocratie. Il s'agit bien de partir de la réalité. Chaque homme, femme, groupe, association ou parti politique, selon la position de chacun dans l'échiquier social qui est structuré selon les couches et classes sociales, développe sa critique de la démocratie. Il y a une critique de classe de la démocratie et non une démocratie de classe, de même que pour Marx, sur le plan méthodologique, « *il n'y a pas une économie politique de classe, mais une critique de classe de l'économie politique*¹¹ ». L'attitude la plus démocratique est celle d'organiser une assemblée constituante souveraine qui verra le peuple mobilisé construire un nouveau départ à partir d'un nouveau rapport de force social et politique. Et c'est en fonction de ce nouveau rapport de force qu'une nouvelle dynamique peut être envisagée. Cette nouvelle réalité ne sera évidemment pas la fin de

l'histoire, mais permettra d'engager ou de continuer le même combat démocratique et social sur de nouvelles bases et de nouvelles règles. Et pour paraphraser D. Bensaid, c'est aller toujours plus loin, transgresser en permanence ses formes instituées, chercher à étendre en permanence et dans tous les domaines l'accès à l'égalité et à la citoyenneté¹². La deuxième attitude qui prône le passage par une élection présidentielle tente de freiner cet élan. Elle protège les intérêts de l'oligarchie au pouvoir.

POUR UNE IRRUPTION DES MASSES POPULAIRES

Toutefois, la forme d'organisation et de protestation, la nature même du mouvement, l'absence d'organisation à partir du lieu de travail et du lieu de résidence, quartiers urbains et villages, le maintient dans une fragilité et dans une attitude défensive et de dénonciation, incapable de prendre des initiatives offensives dans le sens de conquête de pouvoir. L'appel à des formes d'auto-organisation par les forces de « *l'alternative démocratique* » est juste et nécessaire pour un avenir plus entreprenant. Mais sa réalisation est loin d'être acquise. Et quand bien même elle sera effective, sa portée démocratique et subversive au service de la majorité et des démunis dépend en dernière instance de sa composante et de son contenu. Autrement dit une lutte permanente. La simple existence d'une auto-organisation n'est pas une garantie absolue d'une solution réellement démocratique. La critique au service des classes dominées et démunies doit se rappeler de l'exemple des « *Aârouch* », cette structure d'auto-organisation qui a émergé lors de la révolte de 2001 qui a touché la Kabylie, comme elle doit se rappeler aussi de l'exemple iranien de 1979. En cette rentrée sociale, Gaïd Salah relance son projet politique de présidentielle après avoir, semble-t-il, consolidé ses assises au sein de l'institution militaire et sécuritaires. Il anticipe en même temps sur la réforme économique libérale à venir qui revoit la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie (elle limite à 49 % la part du capital d'une entreprise algérienne que peut détenir un investisseur étranger). Ce projet bute toutefois sur l'absence de personnel politique crédible pour l'engager sereinement. De son côté, le mouvement populaire se contente de sa « guerre de position » et de refus. Il gagnerait à se redéployer dans les lieux de

travail et les espaces de vie quotidienne pour une meilleure action plus active et plus animatrice.

Mais quoi qu'il en soit, le dénouement de cette contradiction ouvrira la voie à une transition vers de nouveaux horizons plus prometteurs, compte tenu de la brèche ouverte dans le système. L'engagement politique révolutionnaire n'est pas fondé sur une quelconque certitude scientifique progressiste mais sur un pari raisonné sur l'avenir¹³. Au début il y a eu l'indignation, l'indignation de devoir se prosterner devant un mort-vivant. L'indignation est une force irréductible écrivait le philosophe français D. Bensaid¹⁴. « *L'indignation est un commencement. Une manière de se lever et de se mettre en route. On s'indigne, on s'insurge, et puis on voit*¹⁵ ». □

* Architecte/urbaniste et enseignant universitaire. La version complète est sur <https://www.contretemps.eu/revolution-democratie-hirak-algerien/>

(1) Bande de malfaiteurs, en arabe.

(2) Le même type de question est posé par G. ACHCAR à propos des mouvements de révoltes qu'ont connus un certain nombre de pays arabe en 2011-2012.

(3) Voir sur cette question notre article « première victoire de la dignité retrouvée » in, <https://www.contretemps.eu/algerie-premiere-victoire-dignite-retrouvee/>

(4) Structure mise en place par le gouvernement en vue d'engager des négociations avec les oppositions politiques pour l'organisation des élections.

(5) Voir sur cette question les propos de A. BELHIMER, membre du panel, dans, « Lahouari Addi, Dire que l'armée accompagne le hirak est faux, Belhimer », in, https://www.dzvid.com/2019/09/01/lahouari-addi-dire-que-larmee-accompagne-le-hirak-est-faux-belhimer/?fbclid=IwAR2rsUvLL03iqBvVh0R20w2L49yC6MEyLVf8PaORwnLczE8rtZXQmJ_qA. Mais si, dans cet échange, L. ADDI a raison de dire que « l'armée n'accompagne pas le "Hirak", mais elle fait tout pour l'étouffer », quand il souligne que « L'autre courant, (de l'armée) qui regroupe de jeunes généraux, pense qu'il est temps de se retirer du champ de l'État et faire ce que les Turcs ont fait », il fait carrément un appel à l'autre fraction supposée de l'institution militaire pour accompagner le Hirak.

(6) Cité par G. ACHCAR, « Phénomènes morbides » : qu'a voulu dire Gramsci et quel rapport avec notre époque ? », Dans https://www.contretemps.eu/phenomenes-morbides-gramsci-achcar/?fbclid=IwAR26RekgHKqWRN0kwVkiWu5ZQ8lcpvzkKlGvMpGO_vihLDV6d4yLYS_RN_k#_ftnref4

(7) Ibid.

(8) Ibid.

(9) Voir G. ACHCAR, *le peuple veut*, édit. Actes sud, 2013

(10) D. BENSARD, *Démocratie : le scandale permanent*, <https://www.contretemps.eu/democratie-scandale-permanent-bensaid/?fbclid=IwAR1FXJn2wLT2itZ-75Ds34-kApzphfYlamM5-Dm-yXwXbi8Ms8IAYY-F0s>

(11) Voir M. TAFURI, *Projet et Utopie*, édit. Dunod, Paris 1979, P. 153

(12) D. BENSARD, *Op. Cit.*

(13) D. BENSARD, « éloge de la résistance à l'aire du temps », cité par M. LOWY, « un communiste hérétique », in, Daniel Bensaid *l'intempestif*, édit. La découverte, Paris 2012, P. 26.

(14) Ibid.

(15) Ibid.

Face aux attaques contre la protection sociale, mettre en cause le système capitaliste

PAR ROBERT PELLETIER

« Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »

(Denis Kessler, vice-président exécutif du MEDEF de 1998 à 2002 et inspirateur d'E-A. Seillière, dans la revue Challenges le 4 octobre 2007).

Cette version française du thatchérisme et du reaganisme a été mise en place à partir du milieu des années 70 pour répondre à la fois à l'approfondissement des crises économiques et à la grande trouille de Mai 68. Si le programme du Conseil National Résistance est devenu la cible d'une bourgeoisie imprégnée de néo-libéralisme, il n'en reste pas moins que ce programme d'union nationale visait à reconstruire une économie, un État capitaliste grâce au soutien d'un PCF (et de la CGT) fort de sa participation à la Résistance. Un programme visant à empêcher le développement d'une crise révolutionnaire potentielle au vu des grèves, des occupations et prises de direction d'usines et des milliers de résistants traînant les pieds pour rendre les armes. Il s'apparentait à la politique mise en place aux États-Unis au début des années 1930 contre la dépression, et était très inspiré par le programme du Front Populaire. Les réels acquis (Sécurité sociale, hôpital public,

retraites) doivent être compris dans le cadre des moyens que se donnait la bourgeoisie pour reconstruire l'industrie, la circulation des marchandises, l'économie du pays.

Cette union nationale sera rapidement mise à mal sous la double pression de la bourgeoisie internationale via le plan Marshall et le développement des résistances ouvrières. La France ne faisait vraiment pas partie des pays « abandonnés » à l'URSS dans le partage du monde initié à Yalta. Après les privations, la misère, les destructions et la répression subies pendant la guerre, les horaires, les conditions de travail imposées par la reconstruction de l'économie avec des salaires strictement limités serviront de base au développement de luttes, de mobilisation dans plusieurs secteurs industriels. À l'encontre des célèbres paroles de Thorez : « *Un seul État, une seule armée, une seule police* », puis « *Produire, c'est aujourd'hui la forme la plus élevée du devoir de classe, du devoir de français* ».

Dans le même temps, l'application du programme du CNR assurera l'intégration profonde du mouvement ouvrier depuis les comités d'entreprises jusqu'au Comité économique et social (devenu CESE) en passant par la gestion de la Sécu, la présence dans de multiples lieux du dialogue social et de gestion des entreprises nationalisées.

LA DÉCONSTRUCTION

Au fil des années, tous les gouvernements vont s'employer à réduire l'État à ses fonctions régaliennes, sa participation aux activités économiques ou industrielles se recentrant sur la privatisation des profits et la nationalisation des pertes et en sapant la protection sociale construite à la sortie du conflit mondial. La seule parenthèse, en matière économique, sera celle du premier gouvernement Mitterrand remettant à l'honneur des nationalisations : huit grands groupes industriels, plus de 40 banques et 8 holding financières. En 1983, une

salariéE sur quatre travaille dans le secteur public.

C'est De Gaulle, l'emblématique représentant de la bourgeoisie, qui engagera les premières offensives au travers des ordonnances de 1967 avec, notamment, la division la Sécurité sociale en trois branches distinctes (santé, famille, vieillesse). Suivront les premiers déremboursements de médicaments, l'augmentation du ticket modérateur (Barre 76), l'instauration du forfait hospitalier (Maurroy 83), la création de la contribution sociale généralisée (CSG, Fabius 90), la création de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS, Juppé 96), la création par Raffarin de l'Unocom, qui regroupe les mutuelles et les assureurs privés (2005), la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) instaurant le financement à l'acte (T2A) et la création des agences régionales de santé (ARS, Fillon 2009), et avec Valls en 2016, les complémentaires santé deviennent obligatoires dans toutes les entreprises. Cette casse de la santé et de la protection sociale s'inscrit dans la politique d'attaques contre tous les services publics, qu'il s'agisse de l'éducation nationale avec dès les années 70 l'abandon progressif de l'enseignement et de la formation professionnels au patronat, ou des services liés aux finances publiques, la Poste, EDF-GDF, la SNCF, la RATP... La remise en cause des systèmes de retraites étant souvent un point de passage obligé de remise en cause des statuts¹.

UNE RUPTURE ASSUMÉE

Macron entend aujourd'hui passer à une nouvelle étape. Il veut opérer un basculement irréversible vers un modèle libéral, en rupture assumée avec les fondements de la Sécurité sociale. Il a décrit ce projet global, le 10 juillet 2018, devant le congrès réuni à Versailles, sous le nom « d'État providence (!) du 21^{ème} siècle » : « Notre solidarité est devenue dans son fonctionnement statutaire, elle s'est attachée aux carrières, aux secteurs d'activité et ne correspond plus aux règles d'une économie de l'innovation et de la compétence ». Après l'assurance chômage, le système de santé, l'assurance maladie, les « retraites par points » constituent le dernier et principal volet de ce basculement vers une « protection sociale »

compatible avec le néo-libéralisme.

Compte tenu des rapports de force sociaux, l'offensive menée contre la protection sociale depuis les années 80, ne pouvait pas, dans un premier temps s'en prendre de front à l'ensemble des salariéEs. Les contre-réformes successives ont donc opéré un démantèlement progressif, secteur par secteur, et la mise en place d'une société « duale » où coexistent des salariéEs de moins en moins nombreux conservant certaines garanties collectives et un salariat précaire en augmentation croissante. Les droits sociaux sont beaucoup plus faibles, voire inexistantes, pour les travailleurs/ses « uberiséEs ».

L'ENJEU DE LA CONTRE-OFFENSIVE

Ayant opéré ce démantèlement, la bourgeoisie et ses porte-paroles ont beau jeu de dénoncer les « privilèges », des salariéEs qui conservent encore une partie de leurs acquis sociaux. Le projet de Macron consiste, en cassant les derniers « statuts » et garanties restantes, à institutionnaliser et à rendre irréversible, un nivellement général s'alignant sur les situations les plus défavorables.

La mise en œuvre du programme du CNR a imposé, au-delà de la rémunération directe – « le salaire net » – le versement, sous forme de « cotisations sociales », d'un salaire « indirect », « socialisé ». Cette part socialisée du salaire représente aujourd'hui 40 % de la masse salariale. Mise dans un pot commun, les caisses de Sécurité Sociale, elle permet aux salariéEs de faire face aux situations où ils cessent de recevoir leur salaire direct (maladie, maternité, vieillesse, chômage), ainsi qu'à financer les soins dont ils ont besoin (assurance maladie) et l'éducation de leurs enfants (allocations familiales). Aux yeux des capitalistes, l'existence de ce salaire socialisé constitue un triple scandale.

Il accroît la part des salaires (du travail rémunéré), au détriment du travail gratuit (la plus-value). Toléré pendant la phase d'expansion économique qui a suivi la Seconde guerre mondiale il est devenu, avec le retournement de la conjoncture une « charge » insupportable qui accroît le « coût du travail » face à la concurrence. Aussi est-il la cible de toutes les politiques d'austérité et des

contre-réformes libérales. De plus, il rémunère non pas le salarié au travail, qui produit et donc génère de la plus-value, mais le salarié « hors travail », payé, du point de vue capitaliste à ne « rien » faire. Enfin, il préfigure des normes de répartition de la richesse qui démontrent la supériorité d'une réponse socialisée (en fonction des besoins) sur une réponse individuelle.

CONSTRUIRE UNE RIPOSTE GLOBALE

La force de la bourgeoisie à cette étape est basée sur deux réalités. Tout d'abord, la dégradation du rapport de forces au dépend des travailleurs/ses qui s'étale depuis plusieurs décennies avec notamment des échecs sur les réformes visées aujourd'hui : retraites, privatisations, destruction du secteur public, sur un fond de chômage de masse. En même temps, ces défaites ont permis d'affaiblir, de fracturer voir de disloquer le camp de toutes celles et ceux qui ont fondamentalement les mêmes intérêts. Sur les retraites par exemple, bien qu'au fil des années les régimes spéciaux aient été rapprochés du régime général, un front commun de toutes les concernéEs est, à cette heure, encore à constituer. Le ralliement de la CFDT ou de l'UNSA au projet global, le refus de la construction d'un affrontement global du côté de la CGT ou de la FSU rendent encore plus difficile ce rassemblement. Il nous faut partir de la réalité de l'actuelle diversité des situations. Convaincre à la fois que l'existant, résultat du travail de sapes qui s'est étalé sur des décennies, est loin d'être satisfaisant et d'autre part qu'à partir des fondements actuels (répartition, salaire socialisé), les moyens existent de rapprocher par le haut l'ensemble des systèmes actuels. Le mouvement des Gilets jaunes a montré, montre qu'il est possible que diverses catégories d'exploitéEs se retrouvent à la fois sur des ronds-points ou dans la rue et sur un refus global du système. L'enjeu est là : construire le rapport de forces qui permet de gagner sur l'ensemble du front, qui débouche sur une remise en cause globale du monde des Macron-Delevoye-Philippe. □

(1) L'exemple parfait d'EDF-GDF. Lire : Une privatisation négociée. La CGT à l'épreuve de la modification du régime de retraite des agents d'EDF-GDF. Adrien Thomas. L'Harmattan.

Que reste-t-il de la « démocratie sociale » et du « paritarisme » ?

PAR S. BERNARD

« Les principes mêmes du plan de Sécurité sociale que nous voulons édifier, veulent que l'organisation de la Sécurité sociale soit confiée aux intéressés eux-mêmes. Cela précisément parce que le plan de sécurité sociale ne tend pas uniquement à l'amélioration de la situation matérielle des travailleurs, mais surtout à la création d'un ordre social nouveau dans lequel les travailleurs aient leurs pleines responsabilités. »

Pierre Larroque un des fondateurs de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale est créée par une ordonnance le 4 octobre 1945. Une double ambition est affichée par ses fondateurs : protéger les salariéEs et leur famille de l'insécurité sociale et créer une démocratie sociale en confiant la gestion de la Sécu à ses bénéficiaires. Les Caisses primaires de Sécurité sociale qui assurent le risque maladie et accidents de travail sont gérées par des conseils d'administration où les représentants des salariéEs représentent les deux tiers des éluEs et les employeurs un tiers. Les salariéEs sont aussi majoritaires dans les caisses régionales qui traitent les retraites et accidents de travail. Par contre dans les caisses d'allocations familiales les travailleurs salariés représentent la moitié des administrateurs, afin de laisser de la place aux travailleurs indépendants.

LE POUVOIR POLITIQUE RESTREINT LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Dès 1945, la Sécu dispose d'un budget propre différent de celui de l'État, mais c'est le Parlement qui décide du montant des cotisations et des prestations : remboursements des soins, montant des indemnités journalières, des pensions, des allocations familiales... Les conseils d'administrations élus par les assurés sociaux sont chargés de l'organisation des caisses, de la gestion, du fonctionnement, du personnel. Les ordonnances de création de la Sécu instaurent une autorité au-dessus des caisses de base, la Caisse nationale de Sécurité sociale, un établissement public, placé sous la tutelle de plusieurs ministères. Sa fonction est limitée au contrôle de la trésorerie des caisses. Une loi de 1950 impose la nomination par les conseils d'administration d'un directeur et d'un agent comptable,

dont la désignation est soumise à l'agrément du gouvernement. Des décrets de 1960 précisent le pouvoir des directeurs, notamment la préparation et l'exécution du budget des caisses. Ils sont désormais les seuls à avoir autorité sur le personnel. Une « école supérieure de Sécurité sociale » rattachée au ministère du travail est créée. L'état d'esprit militant et social qui animait beaucoup de directeurs sera éradiqué. Ils seront bien souvent remplacés par des purs gestionnaires souvent très autoritaires et bien formatés.

LE PARITARISME ANNIHILÉ PAR L'ÉTAT ET LES ASSUREURS

Le gouvernement de Gaulle signe en 1967 la mort de la démocratie sociale. Des ordonnances éclatent la Caisse nationale de Sécu en trois caisses nationales distinctes (maladie, vieillesse, famille) et l'élection des conseils d'administrations est supprimée afin de faire place au paritarisme, en principe la stricte égalité entre les syndicats et le patronat, chargés de gérer à parité les caisses. Le paritarisme devient théorique avec la présence croissante d'autres administrateurs représentants des mutuelles, des associations, familiales et des personnalités « qualifiées ». Les directeurs n'ont pas de difficultés à faire approuver leurs gestions et le budget car il s'est presque toujours trouvé des administrateurs syndicaux pour voter majoritairement comme les patrons. Ces bons élèves ont tous présidé des caisses nationales, au côté d'un directeur général nommé par le gouvernement. FO a ainsi présidé la CNAM jusqu'en 1995, et la CFDT remercié pour son soutien au plan Juppé lui a ensuite succédé. En 1991, la CSG remplace peu à peu la cotisation sociale. Cette fiscalisation du financement de la Sécu

est une étape dans son processus d'étatisation. En 1996, s'appuyant sur le fait que l'impôt doit être voté par le parlement, la loi constitutionnelle modifie l'article 34 de la Constitution pour instituer le vote annuel par le parlement d'une loi de financement de la Sécurité sociale. Chaque année un objectif national de dépense d'assurance maladie (l'Ondam), une enveloppe fermée établie par le gouvernement, est voté par le parlement.

DE L'ÉTATISATION À LA PRIVATISATION

L'intrusion de l'État dans la gestion de la Sécu ne cesse de se renforcer. Depuis 2004, les gouvernements signent avec les caisses nationales des conventions d'objectifs et de gestion établis pour trois ans qui s'imposent aux organismes de base. Pour atteindre ces objectifs d'économies le gouvernement a créé de nouvelles structures étatiques, les Agences régionales d'Hospitalisation (ARH) qui ont obtenu des pouvoirs étendus en devenant des Agences Régionales de Santé (ARS) chargées « d'accroître l'efficacité du système de santé ». Depuis 2004, les Caisses d'assurance maladie des différents régimes et les complémentaires santé (mutuelles, organismes de prévoyances et assurances privées) collaborent lors des négociations des conventions avec les professionnels de santé, donnent des avis sur le prix et les remboursements de nouveaux actes, ils participent ensemble à tout ce qui touche aux questions financières et de « bonnes pratiques ». Le paritarisme est désormais une fiction sur des aspects essentiels, comme le financement. Ainsi à la CNAM il n'y a pas de majorité pour le voter le budget de la branche maladie de financement, mais il est tout de même mis en œuvre ! □

Des décennies de contre-réformes à l'hôpital

PAR RÉGINE VINON

La grève actuelle des urgences est révélatrice des problèmes de l'hôpital. Quel budget est-on prêt à consacrer au bien public, qui décide, est-ce qu'un service public doit être rentable ? La révolte des urgentistes et par-delà, de tout le personnel hospitalier, qui vient de loin, pose en fait un véritable problème de société. Qui concerne l'hôpital, mais également tous les autres services publics, en voie d'éclatement. La situation actuelle de l'hôpital public est le produit de décennies de politiques destinées à casser cet outil de santé publique, en marchandisant les soins délivrés à la population. Avec un double objectif : procurer des débouchés au privé, et brider au maximum les dépenses publiques.

L'opération dénigrement de l'hôpital est à l'œuvre depuis une trentaine d'années, quels que soient les gouvernements qui se sont succédés, et quelle que soit leur couleur politique. C'est d'ailleurs sous un gouvernement de gauche, dans les années 80, que les premiers coups de griffe ont été donnés à l'hôpital. Depuis, la doxa libérale nous est martelée : les problèmes de l'hôpital ne viendraient pas du manque de moyens financiers, et humains, mais d'un problème d'organisation et d'efficacité. Agnès Buzyn, actuelle ministre de la Santé, le répète : augmenter les moyens, ce serait maintenir la fameuse addiction à la dépense publique. Le service hospitalier serait donc, comme toute l'administration publique, trop lourde, pesante, rétive à l'innovation.

LE PLAN DE BUZYN

Devant l'extension du mouvement de grève aux urgences, Agnès Buzyn a finalement dévoilé un plan de sauvetage. La mesure phare du plan est la mise en place d'un SAS, service d'accès aux soins. On pourra ainsi obtenir une téléconsultation, un conseil, une orientation vers les urgences. Mais, faute de médecins disponibles, on se demande bien comment tout cela va marcher, doute le porte-parole du collectif inter-urgences. Et les sommes ridicules mises en avant, 750 millions sur 3 ans, sont en fait puisées dans des crédits déjà prévus. Il s'agit juste d'un redéploiement,

car il n'y a aucun investissement nouveau, aucune réouverture de lit, ni augmentation d'effectifs.

Et il n'est pas question de dépasser l'enveloppe allouée à travers l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam). Ce qui a fait dire à Patrick Pelloux : « Ce plan est inutile et délétère, il ne répond pas aux problèmes qu'on a depuis des années ». Dans une tribune parue dans Le Monde du 12 septembre, des membres du collectif inter-urgences écrivent pour leur part : « L'hôpital reste la variable d'ajustement dans cette course effrénée de réduction des dépenses publiques, au détriment de ce qui fait sens », écrivent-ils. « Pas de moyens humains nouveaux mais de nouvelles organisations pour mieux adapter les individus à cette pénurie systémique. L'engorgement des

souhaite plus voir aux urgences, ne sont pas responsables de l'embolie de nos services. L'engorgement aux urgences vient des patients qui ont besoin d'être hospitalisés. Ceux qui ont besoin d'un lit. Mais il n'y a plus de lits. Parce qu'ils ont été fermés, par les prédécesseurs de la ministre qui, comme elle, prétendaient sauver l'hôpital et se soucier de la santé de la population. »

UNE DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES MOYENS

Depuis vingt ans, 100 000 lits ont été supprimés, un sur cinq, alors que la fréquentation, notamment aux urgences, est en hausse constante. Comme le constate le service statistique du ministère : plus de 21,4 millions de passages aux urgences sont ainsi recensés en 2017, en hausse de 2,1 % en un an, et multiplié

par deux en vingt ans. Alors que la population vieillit dans notre pays, l'AP-HP prévoit de réduire de « 30 % à 50 % » le nombre de ses lits de gériatrie au sein de ses unités de soins de longue durée (USLD) d'ici à 2024. Un véritable massacre organisé depuis des décennies, qui montre aujourd'hui ses effets dévastateurs.

IL SERAIT FACILE DE TROUVER L'ARGENT

Nul besoin de chercher très loin : de nombreuses voix s'élèvent pour supprimer la taxe sur les salaires, due par certaines



DR

urgences n'est pas du fait de la personne qui vient, inquiétée par un bouton, ou de la mère dont l'enfant a de la fièvre. Ces gens, que Mme Buzyn entend culpabiliser et ne





professions libérales, les banques et assurances et... les organismes de Sécurité sociale et les hôpitaux, qui pèse sur l'hôpital public. Cela dégagerait immédiatement 4 milliards d'euros, soit l'équivalent du manque à gagner pour l'État de la suppression de l'ISF et l'instauration de la flat tax (4,5 milliards). Rappelons que les entreprises privées, dont les cliniques, sont de fait exonérées de cette taxe avec la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) et son allègement de cotisations sociales. La suppression de la taxe sur les salaires est une mesure rapide à prendre et qui permettrait d'embaucher du personnel de façon pérenne dans le service public de santé, avec plusieurs milliers d'emplois à la clé, ainsi qu'une revalorisation du salaire des personnels. Mais ce n'est pas le choix des autorités publiques, qui au fil du temps, ont toujours compressé un peu plus les financements des hôpitaux.

ÉVOLUTION DES MODES DE FINANCEMENT : DU PRIX DE JOURNÉE À LA T2A

Jusqu'en 1984, le budget des hôpitaux dépendait du prix de journée, instauré en 1893. L'hôpital était ainsi remboursé selon le prix de revient d'une journée d'hospitalisation. Les prix de journée, fixés par arrêté préfectoral, se présentaient comme un « tout compris », intégrant frais d'hébergement et frais

médicaux. À mesure que les dépenses croissent du fait du progrès médical, du besoin de personnel toujours plus nombreux et plus qualifié, le prix de journée augmente. En chirurgie par exemple, il est passé entre 1968 et 1972 de 109,4 francs à 199,7 francs, une augmentation importante, qui se sent sur le budget de l'État et les comptes de la sécurité sociale, dont la part dans le financement des hôpitaux ne cesse de croître, passant de 53,9 % en 1950 à 79 % en 1970. Cette tarification, jugée opaque et coûteuse, fut remplacée par la dotation globale. En 1983, le gouvernement Mauroy fait adopter cette réforme visant à accorder aux établissements publics et privés non lucratifs un budget annuel. Le but : maîtriser les dépenses dans un contexte de ralentissement économique. La dotation globale de financement (DGF) était une enveloppe, dans laquelle l'hôpital devait faire rentrer la totalité de ses dépenses. A l'inverse du prix de journée caractérisé par une régulation en grande partie locale préservant l'autonomie des hôpitaux, la DGF impose une régulation autoritaire et portant atteinte à l'autonomie des établissements.

Outre la dotation globale, des méthodes de gestion plus proches du privé sont instaurées : les hôpitaux sont incités à réduire leurs coûts afin de produire au prix de marché, fixé non pas par le jeu de l'offre et de la demande mais par un calcul statistique. Autre innovation : l'instauration du « forfait journalier »,

aux frais du malade. C'est la première brèche ouverte dans la gratuité des soins en 1983. Au départ, elle était de 20 francs, aujourd'hui elle est de 20 euros !

Enfin, dans la logique de l'hôpital rentable et se rapprochant des méthodes de management du privé, est arrivée la tarification à l'activité (T2A). Désormais, ce n'est pas l'activité qui détermine les dépenses nécessaires, mais les recettes dont ils disposent qui conditionnent l'activité. La T2A représente aujourd'hui 70 % des ressources des hôpitaux publics, et elle est aussi le mode de financement des établissements de santé privés. Elle rémunère les établissements en fonction de l'activité médicale qu'ils réalisent, et incite donc à réaliser le plus d'activités rentables possibles pour ramener de l'argent dans les caisses de l'hôpital. De nombreux reportages ont témoigné de ses effets pervers.

Dès lors, c'est la rationalité gestionnaire qui prime sur la logique soignante. Depuis les années 2000 surtout, on assiste à des processus de concentration, avec économies d'échelle, utilisation optimale des plateaux techniques au nom de l'efficacité, et de la qualité et de la sécurité des soins. « *Un argument qui sert de rempart à tous les habitués des plateaux télé justifiant les fermetures d'établissements de proximité* », écrivent les auteurs de l'ouvrage « La casse du siècle¹ ». En fait, là encore, c'est le management qui est transformé et soumis aux impératifs économiques : la réforme

Un exemple de l'introduction du privé dans l'hôpital : Medtronic

Medtronic est le leader mondial de la fabrication de dispositifs médicaux, (valves cardiaques, pacemakers, pompes à insuline). Depuis peu, il fournit gratuitement des salles d'opération de haute technologie ou prête du personnel, en échange de contreparties. Et il tente aussi de convaincre la sécurité sociale d'augmenter le prix de ses produits. Une enquête passionnante de la cellule investigation de France inter, révèle les détails de l'opération*.

L'entreprise existe depuis 1956 et a inventé le premier pacemaker à pile. Il a 90000 salariés. L'entreprise a été condamnée à 150 millions de dollars d'amende aux USA au fil de ces dernières années (pots de vin à des chirurgiens, pour avoir poussé des médecins à réaliser des soins inutiles remboursés par l'assurance maladie, mensonges sur l'origine de certains de ses produits fabriqués en Chine ou en Malaisie au lieu des États-Unis). En France, ses agents ont distribué pendant les années des prébendes à un certain nombre de chirurgiens, jusqu'en 2014, où, les risques d'amendes devenant trop importants, ils ont changé de stratégie en pénétrant directement les hôpitaux, où ils proposent des « solutions de santé intégrées ». Ils ont déjà signé une dizaine de contrats avec des hôpitaux français. Au CHU de Rouen par exemple, une nouvelle salle dédiée aux troubles du rythme cardiaque, a entièrement été financée par Medtronic, à hauteur de 800 000 euros, avec du matériel dernier cri. En échange, l'hôpital verse un pourcentage sur chaque acte effectué. Et il se lie les mains avec l'entreprise, qui impose des quotas d'achats de ses produits, remboursés par la sécurité sociale. A Rouen par exemple, ce sont 9,5 millions d'euros de pacemakers et défibrillateurs. Si ce minimum n'est pas atteint, l'hôpital s'engage à payer la différence. La conséquence évidente est un risque de surprescription des actes, et l'achat à cette marque même si celle-ci n'est pas la meilleure dans le domaine, ou si ses produits ne conviennent pas à tel patient. Heureusement, certains CHU résistent, comme ceux de Bordeaux et de Lille.

Medtronic ne fait pas qu'équiper des salles, il fournit aussi du personnel, des technico-commerciaux salariés présents au bloc pour former les chirurgiens, ce qui est encouragé par les autorités de santé. Mais une fois la formation terminée, la présence peut ensuite devenir permanente, le technicien reste dans le bloc pour préparer l'implant, au chevet du patient. Et comme il y a de moins en moins de personnel, un nouveau métier apparut : instrumentiste, payés par les industriels, pour aider. Une implantation pérenne à l'hôpital.

Dernière chose : l'industriel cherche à convaincre les autorités qu'il faut réformer notre système de santé, en mettant en avant « la valeur en santé ». Il s'agit de prendre en compte non plus un produit, mais l'ensemble du bien être qu'engendre ce produit pour en estimer son prix. « Comme si on facturait en plus du prix de l'airbag, le prix de la vie qu'il peut sauver, » explique la journaliste qui a réalisé l'enquête. Les cadres du marketing démarchent ministère et ARS ou l'AP-HP pour les convaincre du bien fondé de leur nouvelle approche.

* France inter, secrets d'info, dimanche 28 juillet 2019



DR

de 2009 consacre le directeur en patron, les maires ne sont plus dans le cercle des décideurs, et le conseil d'administration perd ses pouvoirs. Le secteur hospitalier est désormais dominé par les instruments du nouveau management public : indicateurs de performance, contrats d'objectifs et de moyens, certifications.

LE VIRAGE AMBULATOIRE

Il faut renvoyer le plus vite possible les patients chez eux et effectuer un maximum d'actes sur un seul jour, sans hospitalisation. On n'entend désormais plus que ça : l'ambulatoire est le nouveau credo. S'il est évident qu'il faut soigner au plus près de la population, le problème est qu'il n'existe pas de service public de soins de proximité. Car en France, contrairement à certains de ses voisins, la profession médicale possède la liberté d'installation, de prescription, voire d'honoraires. Le pays a « découvert » les déserts médicaux, mais pourtant, insistent les auteurs de « La casse du siècle », l'inégalité de répartition des médecins sur le territoire est une propriété structurelle du système de soins français, un médecin étant automatiquement conventionné quel que soit le lieu où il s'installe.

Les prétentions des dirigeants de « désengorger » l'hôpital sont d'autant plus hypocrites qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, de se passer de l'hôpital pour toute une partie de la population. Faute de trouver des praticiens qui pratiquent des tarifs raisonnables près de chez eux, les malades ont donc tendance à avoir recours à l'hôpital. Tant que le problème n'aura pas été réglé en amont, l'hôpital reste le dernier recours des malades. Et de fait, comme le soulignent les auteurs de « la casse du siècle », « l'hôpital doit prendre en charge de plus en plus de patients chassés des autres segments

de l'offre de soins, mais avec des moyens humains, matériels et financiers qui ne suivent pas. Finalement, le slogan du virage ambulatoire sert de prétexte à une diminution des dépenses ».

DES CONDITIONS DE TRAVAIL FORTEMENT DÉGRADÉES

Comme dans les autres services publics, il s'agit d'augmenter la productivité du travail à l'hôpital. Avec tous les dégâts subis par les personnels. Et un facteur aggravant : on y travaille avec des humains. On assiste ainsi à un découpage minuté de la journée, et on calcule la quantité de personnel nécessaire. Un catalogue d'actions de soins est élaboré, et on attribue un temps à chaque soin. Ce mécanisme existe depuis fort longtemps à l'hôpital, mais il s'est aggravé dans la première décennie du siècle, à partir des années 2000. Les chantiers de réorganisation du travail se sont en effet multipliés. Ils sont menés par des consultants, chargés de trouver des gisements d'économies en intensifiant le travail. Tout comme à la Poste, où il faut 1,30mn par recommandé, quel que soit le secteur, la difficulté d'accès au logement, etc. Une logique taylorienne est alors instaurée, avec la chasse aux moments jugés « improductifs ». Ainsi, une aide-soignante transmet tant de dossiers en tant de minutes, une infirmière peut poser tant de perfusions, changer tant de pansements en tant de temps, etc. De ces calculs découlent les effectifs jugés nécessaires. Et bien sûr, la part relationnelle du travail, les moments de pause, de discussions avec les collègues, ne sont plus pris en compte et estimés comme des temps inutiles. Dans cette optique, on voit immédiatement où se situe ce que les soignants appellent la souffrance au travail. Dans ce travail où la relation avec le malade est essentielle, même en terme de qualité de

soins et de guérison, on imagine sans difficulté l'exaspération du personnel de se voir chronométrer et réduit à des robots, devant délivrer des soins en un temps imparti. Les méthodes qu'on s'empresse à juste titre de critiquer chez Amazon ou dans d'autres espaces de distribution, appliquées aux soignants, sont encore plus mal vécues à la fois par le personnel et les malades. La déshumanisation des soins est le résultat de la vision gestionnaire et comptable des dirigeants de la santé. Rien d'étonnant alors que les soignants parlent de « travail à la chaîne, avec l'impression d'être à l'usine ou à la mine ». Les chiffres sont là pour témoigner : des absences particulièrement nombreuses à l'hôpital, un tiers des infirmières qui ne finissent pas leur carrière et un quart des étudiants infirmiers qui ne terminent pas leurs études. La Haute autorité de santé reconnaît que les conditions de travail dans la fonction publique hospitalière font partie des plus pénibles et des plus dégradées que connaissent les salariés, y compris par rapport à celles des travailleurs du bâtiment, souvent présentées comme particulièrement éprouvantes².

INNOVATION VERSUS EFFECTIFS

Il faudrait « libérer » l'innovation, et permettre aux start-up d'aider l'hôpital à se moderniser et à améliorer ses « performances ». Cette novlangue est particulièrement employée actuellement. Cela permet d'affirmer qu'il n'y a pas de problèmes d'effectifs, et que la technologie peut tout résoudre. En réalité, cela révèle la conception du rôle de l'hôpital, selon les pouvoirs publics : « celui de soutien et d'agent de solvabilisation des activités économiques d'acteurs privés "innovants" », comme l'écrivent très justement les auteurs de « la casse du siècle ». Rien de très étonnant à cela : l'Etat, dans un système capitaliste comme le nôtre, constitue une « vache à lait » pour le privé. C'est vrai dans tous les domaines. Lorsqu'il faut investir massivement, c'est le public qui s'en charge, comme à la sortie de la deuxième guerre mondiale, avec la SNCF, les autoroutes, les hôpitaux, et de nombreux services publics, puis, à partir du moment où ils peuvent devenir rentables, on les passe au privé. Toute la tendance des trente dernières années est celle là. □

(1) *La casse du siècle* Pierre-André Juven, Frédéric Pierru et Fanny Vincent, éditions Raisons d'agir, 8 euros.

(2) étude HAS qualité de vie au travail et qualité des soins 2016 (cité dans « la casse du siècle »).

Le privé, des profits monstres aux luttes des salariéEs

PAR ISABELLE LARROQUET

À l'heure des restrictions de budget dans la santé, le secteur privé à but lucratif bénéficie des largesses de l'État depuis des années : exonérations de cotisations sociales, CICE, subventions pour la construction de cliniques, etc. En 30 ans, ce secteur s'est considérablement transformé : concentration des établissements dans des groupes de santé et attaques contre les droits des salariés du secteur. Ainsi des fonds de pension, des banques, les actionnaires de ces groupes engrangent des bénéfices faramineux.

Le secteur privé lucratif, c'est entre autres 1 000 cliniques qui prennent en charge environ 8,5 millions de patients par an. Il représente 33 % du secteur de santé ; le public, 45 % et le privé non lucratif 22 %. 150 000 salariés (soignants, administratifs, techniciens) et 40 000 médecins y travaillent.

TRANSFORMATION DU SECTEUR PRIVÉ LUCRATIF

Depuis les années 90, les cliniques, les maisons de retraite privées (Ehpad), jusque-là très souvent la propriété de médecins, appartiennent aujourd'hui pour la plupart à des groupes de santé privés lucratifs. Le remboursement garanti par la Sécurité sociale est une aubaine pour ces actionnaires, qui voient là une source de profits garantie. Avec la mise en place de la T2A en 2008, un financement à l'activité, ce secteur s'est empressé d'orienter son activité vers les spécialités les plus rentables (chirurgie, notamment ambulatoire). Malgré les baisses de tarifs des actes, la rentabilité dans le privé n'a cessé d'augmenter avec au minimum 3 % du chiffre d'affaire. Le CICE mis en place par le gouvernement Hollande en 2013 jusqu'en 2018 a largement contribué à ces bénéfices alors qu'en même temps les comptes des hôpitaux se dégradaient. En 2018, par exemple Ramsay-Générale de Santé a annoncé un bénéfice net de 7,3 millions ; Korian avec ses 24 158 lits dans les cliniques et Ehpad a réalisé 125 millions de bénéfices ; Elsan un groupe détenant 123 établissements en France a réalisé 2 milliards de chiffre d'affaire et Orpea a dégagé 107,6 millions de bénéfices, en hausse de 11,9 %. Ces bénéfices vont directement dans les poches

des actionnaires. Durant ces années, la part de la masse salariale par rapport au chiffre d'affaire n'a cessé de diminuer, de plus de 54 % dans les années 2000 à 49 % environ en 2018. Les conséquences en sont terribles : des conditions de travail dégradées, un manque de personnel, des salaires qui stagnent. La sous-traitance généralisée du ménage, de la restauration, des services techniques, administratifs a permis l'application de conventions collectives moins avantageuses pour les salariés. Le groupe Elsan vient d'annoncer l'externalisation de l'activité de comptabilité et d'achat, soit la suppression de près de 500 postes dans tout le pays. Le secteur privé à but non lucratif n'a pas non plus été épargné : la convention collective C51 auparavant l'une des plus avantageuses dans le privé, a été très durement attaquée en 2012 : droits perdus, grilles revues à la baisse. Il est devenu ainsi très attractif pour le privé lucratif, certains groupes n'hésitant pas à racheter des établissements dépendants de cette convention. La création de GCS (groupement de coopération sanitaire), des regroupements public/privé, a aussi permis aux établissements lucratifs de profiter de sites flambants neufs avec un crédit garanti par l'État en cas d'impossibilité pour le privé de payer.

DES LUTTES POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET DES CRÉATIONS DE POSTES

Les salariés ont profité des négociations annuelles obligatoires pour réclamer leur part. Le sentiment de mal faire son travail, son informatisation qui fait que les soignants passent moins de temps auprès des patients, a amplifié leur

colère. Dès 2001, il y a eu des luttes importantes pour récupérer une subvention du gouvernement Chirac/Jospin soi-disant pour les salaires et que les actionnaires rechignaient à redistribuer. Durant toute la décennie qui a suivi, les luttes n'ont pas cessé, pour les salaires, les emplois, contre la précarité, la sous-traitance... Les diverses mobilisations interprofessionnelles (lois Macron, SNCF, Loi Travail, Gilets jaunes) ont encouragé les salariés à se battre. Les salariés des Ehpad, qui jusque-là se mobilisaient très peu, se sont lancés dans la lutte, bénéficiant de la solidarité de la population qui découvre les conditions scandaleuses de prise en charge des résidents. En 2017, les salariés d'un Ehpad du groupe les Opalines dans le Jura ont fait grève pendant 117 jours. À Tarbes, ceux de la clinique du Groupe Elsan ont fait 64 jours de grève. Dans le secteur privé lucratif, le droit de réquisition – très limité – donne aux salariés la possibilité d'arracher parfois quelques droits supplémentaires. Les patrons tentent d'y répondre en « délocalisant » les patients de l'établissement en grève vers un autre. Mais en même temps que les actionnaires ont concentré les établissements dans des grands groupes, les salariés se sont aussi organisés, tissant des liens, comparant leurs droits et leurs salaires. Ces luttes sont le plus souvent malheureusement éparpillées. Les directions syndicales engluées dans le dialogue social n'ont aucune politique pour les unifier. Les luttes des urgences publiques posent pourtant le problème de leur généralisation dans le secteur public comme privé, contre la marchandisation de la santé, en partant des luttes telles qu'elles sont et en défendant la perspective de préparer l'affrontement contre patrons et gouvernement. □

Médecine de ville : déserts médicaux et industrialisation

PAR FRANK CANTALOU

Si l'hôpital, et notamment les urgences, devient le lieu de résolution de tous les problèmes de la médecine de ville, c'est que la médecine libérale est à bout de souffle. La réponse de Buzyn face à la crise hospitalière et à la grève des urgences, à savoir accélérer le virage ambulatoire (la prise en charge à domicile) et basculer les urgences vers la médecine de ville est au mieux inapplicable. Au pire, elle laissera sans soins les plus pauvres, ceux qui habitent dans ou au pied des tours, dans les campagnes et les petites villes, désertées par les médecins et les services publics, désertion qu'ont dénoncé les gilets jaunes.

L'exemple de la destruction du secteur psychiatrique illustre cet avenir, où la fin d'un service public de proximité de la psychiatrie, gratuit, signifie la fuite de ceux qui peuvent payer vers des psychiatres de ville déjà débordés, mais aussi l'abandon pour la majorité des patients. L'ambulatoire est un progrès, avec ses techniques micro-invasives qui permettent par exemple après une prothèse de hanche de remarcher plus vite, d'avoir moins de douleurs. Mais, pour ceux qui sont vieux, polyhandicapés, qui maîtrisent mal la langue, sont isolés ou qui sont incapables de coordonner l'intervention des kinés, infirmières, aides à domicile, tout simplement parce que dans les territoires les plus pauvres ils sont absents ou débordés, le virage ambulatoire sera synonyme d'abandon social. Et de privatisation de la santé. Pas seulement au sens du transfert du public vers le privé, mais bien de transfert de la charge des malades vers les familles, et souvent les femmes des familles. On estime déjà à 6 milliards l'équivalent de la prise en charge familiale, avec son cortège d'épuisement et de souffrance.

La crise de la médecine de ville, avec ses déserts médicaux, ses médecins libéraux au bord du burn-out est d'abord le fruit des politiques libérales. Au nom du déficit de la Sécu, les gouvernements ont réduit le *numerus clausus* de 8500 en 1971 à 3500 en 93, et préparé les déserts médicaux. Mais la

médecine libérale, elle-même, est inadaptée à notre temps. Solitaire, elle est sourde aux déterminants sociaux de santé, peu portée vers la prévention, la coordination des soins et la démocratie sanitaire qu'imposent une société plus éduquée, où les polyopathologies chroniques nécessitent de mettre le patient, son intelligence, son pouvoir sur sa vie au centre des stratégies de soin. Avec sa liberté d'installation qui multiplie les effets de fuite devant la politique de métropolisation du capital. Avec son paiement à l'acte et ses dépassements d'honoraires.

LA MÉDECINE DE VILLE DEVENUE CENTRE DE TRI

Le gouvernement utilise la crise de la médecine libérale pour faire émer-

de pratique avancée, que le gouvernement veut mettre en place, la Caisse nationale d'assurance maladie développait la nécessité que chaque médecin voit en moyenne 6 patients par heure (10 minutes par patient, actuellement 15 minutes) et 12 patients par heure (5 minutes) pour les assistants médicaux ! C'est la naissance d'un secteur capitaliste, avec pharmacie en bas, location de locaux par des sociétés immobilières aux médecins, qui pourraient encaisser à la chaîne les honoraires.

Nous n'allons pas défendre l'ancien, mais le futur est pire ! Bien sûr, les malades auront « la liberté » de payer plus pour une médecine générale qui ne soit pas avare de temps. Mais seuls les « premiers de cordée » y auront accès. À la campagne, dans et au bas des tours, une médecine capitaliste, à la chaîne, sans médecin, voilà l'avenir. À nous de défendre un autre horizon, un service public de santé de proximité, pluridisciplinaire, maillant tout le territoire, financé par la Sécu et géré par la démocratie sanitaire et pas l'austérité, prenant en charge les soins gratuits, la prévention, la permanence des soins et une formation indépendante des labos, où les différents intervenants médicaux auront autant de temps à consacrer aux patients qu'il en faut. Une perspective qui ne peut devenir attractive pour les médecins que si nous faisons ensemble reculer l'austérité dans les services publics. □



ger une nouvelle proposition d'organisation de soins de ville. Retenons simplement que lors de la première négociation conventionnelle autour des Communautés Professionnelles de Territoire de Santé et d'infirmières

La réalité des régimes spéciaux

PAR ROBERT PELLETIER

L'existence de 42 régimes de retraites est un des arguments les plus souvent avancés pour justifier la réforme des retraites « universelle, plus égale, plus juste » que veut mettre en place le gouvernement Macron-Philippe-Delevoye. Leur suppression pourrait bien, paradoxalement, aider à la construction d'une riposte commune.

L'ensemble des régimes spéciaux concerne 4,5 millions de pensionnés, 4,7 millions de cotisants, 3,4 % de la population active à côté des 18 millions d'actifs pour 15 millions de pensionnés du régime général (assurance vieillesse et complémentaires obligatoires). Principalement en raison d'une baisse importante du nombre d'actifs dans ces secteurs, flagrante chez les mineurs ou les cheminotEs, les cotisations ne couvrent pas forcément la totalité des ressources nécessaires. L'État, les collectivités locales et le régime général assurent l'équilibre des régimes déficitaires. Si le plus ancien de ces régimes est celui des Marins, créé par Colbert en 1673, le plus petit est celui des agents du Port autonome de Strasbourg avec 156 cotisants et 203 retraités.

FONCTION PUBLIQUE

Les régimes de la Fonction publique sont ceux qui intéressent les plus de personnes. Il existe trois fonctions publiques : d'État, territoriale et hospitalière. Deux organismes gèrent la retraite de base : le service des retraites de l'État (agents de la fonction publique d'État) et la CNRACL (agents de la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière). Un seul organisme (RAFP) gère la retraite complémentaire des agents titulaires, quelle que soit la fonction publique concernée. Les agents non titulaires dépendent de régimes différents (CNAV pour la retraite de base, Ircantec pour la complémentaire). Selon les statuts, les conditions de retraite varient énormément. Alors que la pension

moyenne brute d'un fonctionnaire civil de l'État atteint 1 893 € par mois, celle d'un fonctionnaire territorial ne sera en moyenne que de 1 161 € (chiffres 2015). Depuis la réforme de 2003, les conditions pour percevoir une pension de retraite à taux plein ont progressivement été alignées sur celles du régime général. Avec les réformes Woerth (2010) et Ayrault-Touraine (2013-14), les âges minimaux de départ à la retraite ont augmenté de deux ans ; la possibilité de partir à la retraite sans condition d'âge, pour les parents de trois enfants à condition d'avoir quinze ans de service, a été supprimée ; le dispositif carrière longue est appliqué dans les mêmes conditions que dans le privé ; et la durée d'assurance requise est désormais la même que celle du régime général : 160 à 172 trimestres suivant l'année de naissance.

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

Les salariéEs des entreprises de production et de distribution de gaz et d'électricité disposent d'un régime spécial de retraite depuis 1946 géré par la Caisse nationale des Industries électrique et gazières (Cnieg). Le taux de cotisation salariale s'élève à 12,73 % en 2019. L'âge normal de départ en retraite est le même que pour le régime général. Les salariéEs peuvent partir entre 55 et 57 ans s'ils ont validé dix ans en service « insalubre » ou entre quinze et dix-sept ans en service « actif ». La pension de retraite au taux plein représente 75 % du salaire mensuel hors primes (majoration résidentielle et gratification de fin d'année comprises) des 6 derniers mois avant la retraite.

SNCF

Les cheminotEs bénéficient d'un régime spécial depuis 1909, avant

RÉGIMES SPÉCIAUX DE RETRAITE	NBRE DE COTISANTÉS	NBRE DE PENSIONNÉS
Comédie-Française (CRPCF)	2 058 000	2 355 000
Fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL)	2 223 000	1 155 000
Ouvriers de l'État (FSPOEIE)	35 772	103 682
SNCF (CPRP-SNCF)	142 943	261 033
IEG (CNIEG)	146 103	164 895
RATP (CRP-RATP)	42 483	44 316
Clercs et employés de notaires (CRPCEN)	47 618	73 090
Marins (ENIM)	20 045	117 830
Banque de France	12 029	14 891
Mines (CANSSM)	1 900	265 000
Opéra national de Paris (CROP)	1 825	1 999
Comédie-Française (CRPCF)	350	401

même la création de la SNCF en 1938. Ce régime concerne les agents « admis au cadre permanent », ce qui suppose d'y être entré entre 18 et 30 ans. Le départ à la retraite (55 à 57 ans) est abaissé pour les conducteurs/trices de trains (50 à 52 ans). Le montant de la pension est égal à 75 % du salaire des six derniers mois. La loi de juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire a mis fin au recrutement des agents de la SNCF au statut de cheminotE d'ici 2020, mais sans remettre en cause la situation de ceux qui travaillent déjà.

RATP

Depuis sa création en 1949, la Régie autonome des transports parisiens prévoit pour ses agents un régime spécial de retraite. La cotisation salariale est de 12,95 % sur le salaire brut (hors primes) en 2019. L'âge minimal de départ dépend de la catégorie à laquelle appartient l'assuré : soit 60 à 62 ans en catégorie sédentaire (cas général) et 55 à 57 ans en catégorie active A (ou 50 à 52 ans en catégorie B), à condition d'accomplir 25 à 27 ans de service. La pension de retraite se calcule de façon analogue à celle des fonctionnaires, prenant en compte les 6 derniers mois de salaire et un taux plein de 75 %.

L'AGRICULTURE

La retraite des agriculteurs/trices est souvent évoquée pour dénoncer le faible niveau de leurs pensions. Le monde agricole recouvre 2 grandes catégories de travailleurs/euses : les exploitantEs et les salariéEs agricoles. En 2017, 1 162 692 exploitantEs et salariéEs agricoles cotisaient à la Mutualité sociale agricole (MSA) dont 484 600 cotisants non-salariéEs, qui gère leur retraite de base ainsi que leur retraite complémentaire et 678 092 cotisants salariéEs : la MSA gère uniquement leur retraite de base. Leur retraite complémentaire est gérée par l'Agirc-Arrco. En 2017, 3 890 387 retraitéEs agricoles (2 509 483 anciens salariéEs, 1 380 904 anciens non-salariéEs) bénéficiaient d'une pension de retraite avec des écarts importants en raison de la faible durée de cotisation moyenne des non-salariéEs agricoles. Les ancienNEs salariéEs touchaient en 2017 en moyenne 210 € par mois de pension de base. Ce montant atteint 1 103 € pour une carrière complète (au moins 150 trimestres validés), à laquelle il est nécessaire d'ajouter la pension complémentaire (Agirc-Arrco). Les ancienNEs

non-salariéEs touchaient en 2017 en moyenne 362 € par mois de pension de base, 795 € pour une carrière complète (au moins 150 trimestres validés). Les exploitantEs agricoles bénéficient depuis 2003 d'une Retraite complémentaire obligatoire (RCO) par points créée pour garantir aux agriculteurs non-salariéEs une retraite totale (base et complémentaire) au moins égale à 75 % du Smic net.

CE QUE LES DERNIÈRES REFORMES ONT CHANGÉ

La réforme de 2010 a porté progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, à raison de 4 mois supplémentaires par an pour les salariéEs du secteur privé, les agriculteurs/trices, les travailleurs/euses non-salariéEs et les fonctionnaires. C'est à partir de 2017 que, pour les agents des régimes spéciaux, l'âge de départ à la retraite a été relevé de deux ans, suivant le même calendrier que le régime général. Ceux et celles néEs avant 1957 ont pu partir à 60 ans. Celles et ceux néEs en 1962 ou plus tard, ne peuvent partir qu'à 62 ans. Les possibilités de retraite anticipée lorsqu'on a exercé certains métiers pendant une certaine durée ont été relevées de 2 ans, au même rythme, de même que les durées de service requises. C'est le cas de fonctionnaires en « catégorie active » dont l'âge de départ a été décalé de 55 à 57 ans, ou des agents de conduite de la SNCF dont il a été décalé de 50 à 52 ans. Les possibilités de départ anticipé pour les parents de 2 ou 3 enfants ont été supprimées en 2017 sauf pour celles et ceux qui remplissaient les conditions pour bénéficier du dispositif avant le 1er janvier 2012. Enfin, les cotisations salariales dans le régime de la SNCF ont été progressivement alignées sur celles du privé (comme dans la fonction publique). En juin 2014, sont parus les décrets transposant certaines mesures aux principaux régimes spéciaux (fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, RATP, de la SNCF, Industries électriques et gazières, Ouvriers de l'État, de la Comédie-Française, de l'Opéra de Paris et de la Banque de France). La durée d'assurance requise a été allongée dans tous les régimes spéciaux au même rythme que dans les autres régimes, pour s'établir à 172 trimestres à partir de la génération née en 1973. La date de revalorisation annuelle des pensions a été repoussée du 1er avril au 1er octobre, comme pour les autres régimes. Le nombre de trimestres

pris en compte pour la retraite anticipée pour carrière longue a été augmenté. Au passage, les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers ainsi que les ouvriers de l'État ont perdu le bénéfice de certains trimestres non cotisés.

RÉSISTANCES

Dans le passé, ce sont les attaques contre les principaux régimes spéciaux qui ont suscité les plus grosses mobilisations. Alors que la réforme Balladur de 1993 ne visant que le privé (passage de 37,5 à 40 annuités et de 10 meilleures années à 25 meilleures années), adoptée durant l'été avec une mise en place progressive n'a suscité aucune riposte, le « plan Juppé » voulant aligner le public sur le privé a déclenché les plus importantes mobilisations depuis Mai 68 et, de ce fait, s'est limité aux attaques contre la Sécurité sociale. Depuis, d'importantes mobilisation des grands secteurs (éducation, EDF-GDF, SNCF, RATP) ont échouées à empêcher l'alignement progressif de ces régimes sur le régime général. La réforme envisagée cette fois en se voulant universelle a, d'ores et déjà, fait se révolter la plupart des professions libérales. Avocats, médecins, infirmiers, aides-soignants, kinés, notaires, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, experts comptables, pilotes de ligne, hôtesses et stewards, policiers et gendarmes. Contre l'augmentation des cotisations, pour le maintien des régimes complémentaires et surtout la crainte de voir capté par Bercy leurs réserves financières (137 milliards en comptant l'Argic-Arcco). Ce front commun s'est regroupé en partie dans le collectif SOS Retraites, qui travaille à la mise en place de nouvelles actions communes dans la suite de la journée du 16 septembre. Les mobilisations importantes de la RATP, du des professions libérales notamment autour des avocatEs, la grosse manifestation appelée par FO, les mobilisations des personnels la SNCF et de l'enseignement montrent que la colère est en train de s'organiser en riposte massive. Si le projet Delevoye-Macron fait l'unanimité (hors direction de la CFDT) contre lui, la multitude des caisses, des statuts, a jusqu'à maintenant pesé contre la construction du rapport de forces. La fusion de toutes les caisses de bases et complémentaires et des différents régimes est donc souhaitable, mais à la condition impérative de l'alignement des prestations vers le haut et de la reprise de leur gestion par les concernéEs. □

Assurance chômage : un changement de modèle... au détriment des chômeurs

PAR NOTRE CORRESPONDANT

L'assurance -chômage n'est pas issue directement de l'après-guerre, car au moment de la mise en place de la Sécurité sociale, la question de l'assurance-chômage avait été sortie des discussions. Officiellement le faible taux de chômage à l'époque ne semblait pas justifier la création d'un régime.

En 1958 a été créée l'Unedic – Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce qui coordonnait les Assedic (association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) avec une gestion directement paritaire.

Cette création est le résultat d'une volonté politique qui délègue aux « partenaires sociaux » la gestion du régime, assis sur les cotisations et non plus sur le budget de l'État. Dès le départ, l'Unedic évolue dans un cadre très contraint puisque la convention doit être agréée par l'État, la loi imposant un équilibre financier.

En résumé, un système fondé sur la participation des patrons à la gestion, sur la division au sein des privés d'emploi entre ceux qui relèvent de l'assurance et ceux qui relèvent de l'assistance. La durée des versements était en effet limitée dans le temps et des conditions de durée d'activité préalable pouvaient éliminer nombre de chômeurs. Et enfin, cela se faisait sans la participation des chômeurs.

L'histoire du régime ne sera finalement que la traduction des tensions entre l'État et les « partenaires sociaux » pour fixer les règles et gérer le système. La dernière réforme en date (« transformation de l'assurance chômage » issue des décrets de juillet 2019) entérine une rupture importante.

LA FUSION ANPE-ASSEDIC ET SES CONSÉQUENCES

En 2008, la fusion décidée par Sarkozy achève le rapprochement entre ANPE et Unedic-Assedic et entraîne l'explosion de la dette de l'Unedic, du fait de l'obligation qui lui est faite de financer Pôle

emploi. À sa création, il avait en effet été décidé que l'Unedic contribuerait à hauteur de 10 % au moins de ses ressources (33 milliards d'euros) au budget de Pôle emploi, autrement dit que les cotisations sociales seraient affectées au financement du service public de l'emploi. C'est un véritable détournement des cotisations : le service public doit être financé par le budget de l'État. Entre 1990 et 2016 ce sont 28 milliards d'euros qui ont été versés, soit 3 milliards de plus que le déficit de l'époque.

En 2016, la Cour des comptes a enfoncé le clou : la dette de l'Unedic n'est plus soutenable et il faut s'attaquer au niveau d'indemnisation (par la convention 2017) et au financement de Pôle emploi. La dette de l'Unedic (37 milliards d'euros prévus fin 2018, 39 milliards en 2020) sert d'outil pour faire pression sur le niveau des allocations. Outre le chômage de masse, les causes de la dette renvoient d'abord à un sous-financement organisé par le patronat qui refuse les majorations de cotisations : depuis 2003 les cotisations patronales n'ont pas augmenté. S'y ajoute le coût des contrats courts : entre 2000 et 2017, les contrats de moins d'un mois ont augmenté de 165 %, et de 600 % dans certains secteurs comme l'hébergement médico-social.

LA TRANSFORMATION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Les « négociations » sur l'assurance-chômage ont logiquement échoué, puisque les « partenaires sociaux » ne se sont pas mis d'accord dans le cadre contraint décidé par le gouvernement. Ce sont des décrets qui fixent les nouvelles règles.¹

Il s'agit d'un changement majeur : la suppression des cotisations salariales (remplacées par la CSG) modifie la nature du financement du régime et a des conséquences sur sa gestion. Cette mesure a bien sûr été peu mise en avant mais pourtant c'est d'abord là que se situe la « transformation » en question. En effet, les contributions des salariés relevant de l'impôt, c'est l'État qui dans le cadre de ses orientations budgétaires aura désormais la main sur les règles d'indemnisation. Premier aspect : il est décidé de porter de 10 % à 11 % du budget de l'Unedic la participation au financement de Pôle emploi.

PLUS DE 40 % DES CHOMEURS PENALISÉS...

Ce n'est pas nous qui le disons, mais l'Unedic elle-même dans un document présenté le 24 septembre ! La réforme s'applique dès le 1er novembre 2019 à avril 2020 mais les mesures les plus graves comme la modification des conditions d'ouverture de droit et de calcul des conditions du rechargement entrant en vigueur en premier.

Après les 800 millions d'économies suite à la convention 2017, ce sont 3,4 milliards d'euros d'économies qui vont être faites, dont 80 % seront réalisés sur le dos des chômeurs.

Pour y arriver plusieurs aspects vont changer. D'abord les règles d'accès à une indemnisation vont être revues de façon drastique. Alors qu'aujourd'hui il « suffit » de justifier d'une activité salariée de 4 mois au cours des 28 derniers mois (pour les moins de 53 ans), il faudra dès le 1er novembre prochain avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers

mois. Cette seule mesure excluait entre 250 000 et 300 000 personnes de l'Assurance chômage d'après les calculs réalisés par l'UNEDIC en début d'année. Il justifie son choix par une conjoncture plus favorable, des créations d'emploi en hausse et une baisse du chômage. Rappelons que sur les 5,6 millions d'inscrits à Pôle emploi, seuls 42 % étaient indemnisés fin 2018, contre 54 % en 2003,

Autre point qui est passé plus inaperçu mais tout aussi grave car il va entraîner une baisse sensible de l'allocation mensuelle :

La révision des règles de calcul des indemnités chômage. Au lieu d'être calculées à partir des jours travaillés, elles le seront sur le revenu mensuel moyen du travail à partir d'avril 2020. Conséquence : quelqu'un qui aurait travaillé deux semaines dans le mois aboutit à une diminution de moitié de son allocation ! Alors que les gouvernements successifs n'avaient cessé d'encourager les contrats courts car « mieux vaut un contrat court que rien du tout », le discours actuel consiste à stigmatiser les chômeurs qui profiteraient du système en « optimisant » les règles de cumul activité-allocation. Dans un contexte de « chasse aux chômeurs », ces derniers se retrouveront dans la situation de devoir accepter n'importe quel emploi, dans n'importe quelles conditions, afin d'éviter les sévères sanctions définies par le gouvernement en décembre dernier. Le Ministère du Travail espère faire 690 millions d'économies d'ici à 2021 via ce nouveau mode de calcul.

Les droits rechargeables – créés en 2014 – sont également dans le collimateur du gouvernement. Ce principe permet à des chômeurs indemnisés, qui reprennent une activité durant leur période de chômage, de prolonger leurs droits lorsque ces derniers sont épuisés et ce, sous réserve qu'ils et elles justifient de 150 heures travaillées. « Le seuil minimum de rechargement sera ramené à 6 mois, au lieu d'un mois aujourd'hui ». Autant dire que ces droits rechargeables ne le seront plus puisque la durée de travail revient à celle permettant d'ouvrir des droits.

Le retour de la dégressivité. Le choix est fait de réintroduire le principe de

dégressivité pour les 10 % de salariés les mieux payés (salaire de plus de 4500 euros bruts mensuels). Ces derniers (hormis pour les plus de 57 ans) se verront appliquer une dégressivité de 30 % au bout du 7^e mois de chômage. L'allocation perçue ne pourra cependant pas être inférieure à 2261 euros net par mois.

Pour justifier cette mesure, le Ministère du Travail s'appuie sur une série de chiffres : plus le revenu de remplacement est élevé, plus la période de chômage serait longue. Sans dire que 76 % des allocataires touchant les indemnités maximales ont plus de 50 ans et que retrouver un emploi à cet âge est plus compliqué. La dégressivité avait été mise en œuvre entre 1992 et 1996 avec pour conséquence de « ralentir le retour à l'emploi » selon l'INSEE. C'est sans doute un premier pas : la dégressivité imposée à ces revenus sera ensuite généralisée à l'ensemble des chômeurs.

Bonus-malus. Seuls 7 secteurs (sur 38) seront concernés à compter du 1^{er} janvier 2020. Le bâtiment et le médico-social seront exonérés de ce léger dispositif. Il ne concernera que les entreprises de plus de 11 salariées. La modulation des cotisations sera faible puisque ces dernières varieront entre 3 et 5 % (soit + 0,95 % au maximum pour les entreprises pénalisées). Ces variations seront calculées selon le nombre de salariés s'inscrivant à Pôle emploi ramené à l'effectif total d'une entreprise. Avec cette mesure de majoration, le gouvernement n'a rien inventé puisqu'en 2014 les CDD avaient été soumis à ce genre de mesure. Pour quel résultat ? Les embauches en CDD – y compris ceux inférieurs à 1 mois – avaient continué à augmenter et les CDI étaient restés stables (sources Unedic).

De « nouveaux droits » sous conditions... Tous les salariés ayant au moins cinq ans d'ancienneté dans leur entreprise pourront démissionner et prétendre à l'Assurance-chômage sous réserve d'avoir un projet professionnel. Ce droit sera renouvelable tous les cinq ans, « soit 8 fois dans une vie



4 octobre 2005, manifestation parisienne réunissant 150 000 personnes (1 200 000 dans toute la France) pour les salaires et le pouvoir d'achat. Photothèque Rouge/Babar

professionnelle de 40 ans ».

Quant aux indépendants, ils se verront allouer une allocation mensuelle de 800 euros pendant 6 mois. L'activité professionnelle devra avoir généré un revenu minimum de 10 000 euros par an sur les deux dernières années avant liquidation judiciaire. Ces « nouveaux droits » devraient concerner, selon l'UNEDIC, quelques 60 000 personnes tout au plus.

Baisse des droits, renforcement des contrôles !

Les effectifs des plateformes de contrôle de recherche d'emploi augmentent : 600 à ce jour, 1000 à terme. C'est l'autre face de la médaille de cette réforme : comme en Angleterre, « l'universalité » de l'assurance-chômage s'accompagnera d'un renforcement des contrôles des chômeurs.

Et pourtant cette réforme n'était pas nécessaire ! De l'aveu de l'Unedic même (dès mars 2019) un retour à l'équilibre rapide était prévu. C'est donc bien une décision idéologique permettant à l'État de remettre la main sur un pan entier de la protection sociale, en stigmatisant au passage les chômeurs qui « gagnent plus en restant à Pôle emploi qu'en travaillant ». □

(1) Lire à ce sujet la note <http://atterres.org/sites/default/files/Note%20Assurance%20ch%C3%B4mage%20juillet%202019.pdf>

Allocations familiales et conséquences sur les inégalités sociales et de genre

PAR ELSA COLLONGE

Avec l'avènement de la société industrielle, la question de la prise en charge socialisée des besoins est posée. En particulier les questions des enfants, de leur éducation, du taux de natalité, sont des enjeux majeurs liés à la reproduction de la force de travail, touchant à la fois à la disponibilité de la main d'œuvre et à la prise en charge des tâches nécessaires au quotidien. Le contrôle du corps des femmes et de leurs tâches se retrouve au cœur de ces enjeux.

Les femmes ont toujours travaillé même si a été longtemps invisible, que ce soit dans l'agriculture, la production sous-traitée dans les familles ou dans les métiers « de service » dans les villes. Et cela malgré l'absence de gestion collective des enfants. Les familles étaient essentiellement le lieu de prise en charge des personnes dépendantes aux deux bouts de la vie. Travail des femmes et natalité sont tous les deux indispensables, les enfants étant la seule façon d'assurer sa vieillesse.

TRAVAILLER ET AVOIR DES ENFANTS : INCOMPATIBILITÉ HISTORIQUE OU POLITIQUES CONJONCTURELLES ?

L'industrialisation, la baisse de la natalité, l'entrée progressive des femmes dans le salariat, l'urbanisation... modifient profondément les conditions de vie et de travail et donc l'articulation entre production et reproduction. La natalité devient un enjeu politique majeur pour deux raisons : avoir de la main d'œuvre disponible à exploiter dans les usines et de la chair à canon à envoyer à la guerre. L'État et le patronat commencent alors à prendre des mesures. Au XIXe siècle, des employeurs « paternalistes » versaient une allocation appelée « sur-salaire » qui tenait compte du nombre d'enfants de la famille, le but étant de stabiliser la main d'œuvre. Après la 1ère guerre mondiale, un supplément familial est ajouté au salaire dans les administrations, une caisse d'allocation familiale est créée et en 1932 l'adhésion des entreprises y devient obligatoire. Dans cette période d'affrontements sociaux importants, ce sont les politiques natalistes qui l'emportent dans tous les courants politiques. La crise touche très durement les femmes qui sont renvoyées dans leur

foyer pour laisser la place aux hommes. Elles constituent une variable d'ajustement de l'emploi comme par exemple aux PTT (poste, téléphone et télégraphe). Suite aux grèves de 1936 et à l'avènement du gouvernement de front Populaire, aucune mesure n'est prise ni en faveur de l'égalité salariale ni en faveur du contrôle des naissances. En 1940, le régime de Vichy prend évidemment des mesures cohérentes avec sa devise « travail, famille, patrie » interdisant l'embauche des femmes mariées dans les services de l'état et les collectivités territoriales et introduisant un salaire pour les mères au foyer.

À la sortie de la seconde guerre mondiale, la Sécurité sociale comprend une branche famille : c'est la création des Caisses d'allocation familiale et du quotient familial. Ces mesures visent clairement à encourager la natalité. Dans les années 50, l'allocation versée au 2e enfant est quasiment équivalente au salaire d'une ouvrière.

À la fin des années 60, l'assignation des femmes au rôle de mère est profondément remise en cause et de nouveaux droits sont gagnés : possibilité d'avoir une activité professionnelle sans l'accord de son mari, d'ouvrir un compte bancaire et surtout l'accès légal à la contraception et à l'avortement. Le paradigme s'inverse : avant on avait des enfants et il fallait adapter son travail, maintenant on peut choisir d'avoir des enfants ou pas en fonction de ses priorités sociales et professionnelles. Progressivement les politiques institutionnelles s'adaptent à cette nouvelle réalité en modifiant leurs objectifs : dans les années 60-70, il s'agit de donner le choix aux femmes entre activité professionnelle et éducation des enfants au foyer, puis dans les années 80-90 de promouvoir l'égalité professionnelle. Dans les années 2000 apparaît le discours sur la conciliation

entre la vie familiale et la vie professionnelle. Diverses mesures sont prises en cohérence avec l'évolution idéologique : mise en place de l'allocation jeune enfant, de l'allocation parentale d'éducation, ouverture de crèches, complément de libre choix d'activité, prestation partagée d'éducation de l'enfant... Cependant, l'impact des politiques familiales (que ce soit sous la forme d'allocations ou de fiscalité) sur la natalité reste faible. L'existence de structures de prises en charge des enfants semble plus déterminante mais surtout, en France, le maintien du taux de natalité global est très lié à celui plus élevé des femmes migrantes.

L'IMPACT DE POLITIQUES NATALISTES SUR LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES ET LES INÉGALITÉS SOCIALES

En 1985, le gouvernement met en place l'allocation parentale d'éducation versée au parent qui arrête de travailler à partir du 3e enfant. On est dans une période de repli économique et cette mesure permet de faire baisser le taux de chômage sur le dos des femmes. C'est encore plus flagrant en 1994 quand le gouvernement étend cette mesure au 2e enfant. Le taux d'activité des mères de 2 enfants passe de 68 % à 44 % ! Dans les années 2000, les politiques visent davantage à favoriser les temps partiels que les interruptions de carrière. Et sous la pression de l'évolution des rapports femmes/hommes, les hommes sont davantage intégrés (en théorie) aux dispositifs. C'est la mise en place du Complément de libre choix d'activité (CLCA) puis de la prestation partagée d'éducation de l'enfant. Ces mesures ont un impact très négatif sur les carrières et les salaires des femmes puis sur leurs retraites. En 2015, les hommes ne représentaient que 4,2 % des bénéficiaires sur

CLCA, le partage des tâches ménagères n'a quasiment pas évolué reposant toujours à 80 % sur les femmes et l'éducation des enfants reste l'apanage de ces dernières pour l'essentiel. Autant dire que l'ensemble des mesures rempli bien son rôle : favoriser la natalité pour mettre à disposition du patronat la main d'œuvre nécessaire, disposer d'un volant de salariées féminines dont le taux d'activité peut varier en fonction de la conjoncture économique et assurer l'essentiel de la prise en charge des tâches de reproduction de la force de travail dans la sphère privée sous forme de travail gratuit.

De plus, à ces inégalités de genre s'ajoutent les inégalités sociales. Les femmes les moins diplômées, dont les revenus sont les plus faibles sont d'autant plus concernées par les dispositifs qui les écartent de l'emploi et au final leur retour est très difficile. Dans les familles les moins aisées, les enfants sont gardés dans 91 % des cas par un de leurs parents (généralement la mère) contre 31 % dans les familles les plus aisées.

Mais le quotient familial (QF) reste la part la plus scandaleusement inégalitaire des dispositifs familiaux. Il repose sur une réduction d'impôt sur le revenu liée au nombre d'enfants à charge. Les 10 % des foyers avec les plus hauts revenus profitent de 46 % de la réduction d'impôt (13,9

milliards d'euros en 2009) contre 10 % (moins de 1,4 milliards) pour les 50 % les plus pauvres. Cela revient à une réduction d'impôt d'environ 300€ par enfant et par mois pour les 1 % les plus riches contre 3€ de réduction pour les plus pauvres. Le QF non seulement ne réduit pas les inégalités mais il les aggrave.

Malgré la multiplication des dispositifs, la branche famille de la Sécurité sociale est passée de 50 % du budget de celle-ci en 1948 à 17 % en 2010. Les cotisations patronales sont, elles, passées de 16,75 % en 1951 à 5,4 % aujourd'hui. Les allocations familiales ont globalement perdu les 2/3 de leur valeur sur les 30 dernières années. Il y a eu, dans ce domaine là aussi, clairement un transfert d'une partie de notre salaire socialisé versé par la branche famille de la sécu dans les poches du patronat sous forme d'exonération de cotisations sociales.

COMBATTRE LES INÉGALITÉS, FAVORISER LE DROIT DES FEMMES À DISPOSER DE LEUR CORPS

Concernant le Quotient Familial, il faut purement et simplement le supprimer. S'il faut procéder à des réajustements de revenus (et il le faut !), cela doit se faire par l'impôt et non via des prestations familiales. Celles-ci doivent être financées par des cotisations, c'est-à-dire du salaire socialisé. Elles doivent rester universelles, donc

identiques pour touTEs afin d'éviter que la Sécu ne devienne le dernier recours des plus pauvres, une sorte « d'assistance » pendant que les plus riches se protégeront par des assurances privées. Elles doivent être revalorisées pour correspondre aux frais réels d'éducation des enfants.

Les services publics sont l'autre pilier d'une politique qui promouvrait réellement l'égalité femmes/hommes notamment à travers un système de prise en charge de la petite enfance gratuit et à la hauteur des besoins comme l'est l'école maternelle à partir de 3 ans.

Enfin la réduction massive du temps de travail est une condition nécessaire à la prise en charge égalitaire des tâches domestiques et donc à l'égalité professionnelle.

Ce n'est que dans ces conditions que les femmes pourront choisir d'avoir des enfants si elles le souhaitent dans des conditions matérielles permettant une prise en charge égalitaire et plus collective de la reproduction de la force de travail. Ces mesures doivent s'étendre à toutes les formes de filiation sans aucune discrimination. □

(1) Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Odile Jacob, 2002

(2) <https://www.cairn.info/revue-regards-2016-2-page-85.htm#>

(3) <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-18-automne-2018/dossier-la-protection-sociale/article/politique-familiale-quels-objectifs-et-quels-principes>



Manifestation Journée des droits des femmes 8 mars / Photothèque Rouge

Les propositions du NPA pour la Sécu, des ingrédients d'un projet de société

PAR S. BERNARD

Au sortir de la guerre dans une période de fortes pénuries, l'ordonnance du 4 octobre 1945 posait les fondements de la Sécurité sociale : « *protéger les travailleurs et leurs familles contre les aléas de la vie* ». Elle avait pour objectif de couvrir à terme « *des risques de toutes natures* ». Elle énonçait un principe fondamental : « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* », un principe incompatible avec la logique du capitalisme où domine la règle du profit. L'application de ce principe a permis la solidarité entre bien portants et malades, entre les salariéEs et les retraitéEs, avec les familles nombreuses, et plus tard dans le cadre de l'Unédic entre salariéEs et privéEs d'emplois. Les créateurs de la Sécurité sociale voulaient la démocratie sociale. L'outil de cette solidarité était la cotisation sociale, prélevée sur la richesse produite et donc amputant le profit patronal. Un peu plus de deux ans après, on pouvait déjà lire dans le Monde que « *la Sécurité sociale est devenue pour l'économie une charge considérable*¹ », un refrain continuellement répété. Les bienfaits de la Sécu ont été nombreux pour la santé et l'espérance de vie, pour l'aide apportée aux familles, pour les retraitéEs... Mais la bourgeoisie, ne voulant pas accepter la Sécu, a multiplié les attaques depuis plus de cinquante ans en s'attaquant aux fondements de la Sécu, notamment à son financement. Il est donc nécessaire de reconquérir la Sécu, de la développer en tenant compte des besoins sociaux actuels. Les principes édictés en 1945 restent d'actualité et doivent être adaptés à une société où la richesse produite est infiniment plus importante que dans l'immédiat après-guerre.

L'UNICITÉ

Nous voulons une caisse unique de Sécurité couvrant les risques de toutes natures. Il faut donc réunifier

la Sécurité sociale et l'élargir. Mais les régimes spéciaux (maladies et retraites), ne peuvent disparaître que si toutes les prestations sont alignées vers le haut, une condition sine qua non. Il faut tenir compte des conditions particulières, comme le travail pénible et les inégalités qui touchent les femmes et les précaires, les corriger et apporter des compensations à toutes les personnes concernées, y compris à celles qui n'en bénéficient pas actuellement.

Nous voulons supprimer les complémentaires santé et retraites en intégrant au sein de la Sécu leurs biens et leurs personnels, comme cela a été réalisé en 1945 après la disparition des assurances sociales. Enfin tous les risques sociaux doivent être pris en charge dans le cadre de la Sécurité sociale, cela concerne actuellement le chômage et la perte d'autonomie.

L'UNIVERSALITÉ

Nous voulons un système de Sécurité sociale généralisé à toute la population sans exclusive. Il faut supprimer toute les discriminations qui touchent les immigréEs comme par exemple les Chibanis². Il faut arrêter de stigmatiser les sans-papiers et les plus pauvres qui reçoivent des prestations d'un niveau inférieur aux autres assurés sociaux et donc supprimer la CMU, ainsi que l'AME³ qui risque d'être réduite à portion congrue avec la réforme annoncée par le gouvernement⁴.

L'UNIFORMITÉ

Nous voulons les mêmes prestations pour tous et toutes, et le paiement des cotisations sociales en pourcentage du salaire pour tous les assuréEs sans exclusive. Nous refusons les prestations sous conditions de ressources, et les cotisations limitées à une plafond, des dispositions qui permettent de développer les assurances privées et les

fonds de pensions comme l'envisage le gouvernement avec son projet de contre-réforme des retraites. Le développement des allocations familiales sous conditions de ressources deviendront des aides sociales réservées aux plus pauvres. Cette disposition pourrait aussi s'étendre aux remboursements des soins. C'est une arme de destruction de la Sécu. Les inégalités sociales doivent être combattues par une réforme de la fiscalité : suppression de la TVA sur les produits de 1ère nécessité, multiplication des tranches pour l'impôt sur le revenu...

LE FINANCEMENT SOCIALISÉ

Nous voulons le financement intégral des dépenses sociales par les cotisations sociales, une part de notre salaire, le salaire socialisé. Cependant, les cotisations dites salariales amputent le salaire, elles doivent être converties, ainsi que la CSG, en cotisations dites patronales. La CSG exonère le patronat d'une partie toujours plus importante du financement de la Sécu, elle pèse à plus de 90 % sur les salariéEs, les chômeurs, les retraitéEs. Nous nous opposons à toutes les exonérations des cotisations qui connaissent un accroissement considérable avec la transformation du CICE5 en exonérations de cotisations. Nous refusons la fiscalisation du financement de la Sécu. Elle ferait disparaître sa relative autonomie financière et faciliterait la fusion du budget de la Sécu et de l'État. Cet étatisation de la Sécu faciliterait sa privatisation. Nous nous opposons au vote par le parlement d'une loi de financement de la Sécu, les besoins sanitaires et sociaux de la population doivent primer et le budget doit être adapté en conséquence.

LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Les administrateurs de la Sécu doivent être élus par les assuréEs sociaux, au

plus près de ceux-ci, par exemple dans les centres de proximité, qui doivent rouvrir et se développer dans les villes et quartiers. Ces administrateurs (et non conseillers, leur appellation actuelle) doivent être dotés des pleins pouvoirs de gestion et de direction au niveau local et national, ils doivent rendre comptes de leurs mandats et révoqués si nécessaire par les électeurs.

UNE PROTECTION INTÉGRALE CONTRE LES RISQUE DE TOUTES NATURES : LE 100 % SÉCU !

« Le 100 % santé » du gouvernement est fictif, il est limité à l'optique, aux prothèses auditives et dentaires, il est en partie pris en charge par des complémentaires santé (mutuelles et assurances) qui augmentent chaque année leurs tarifs et laissent, de par la loi, à la charge des assurées sociales les forfaits, les franchises médicales. Le 100 % Sécu, c'est le maintien par la Sécu du salaire, un salaire continué, lors des arrêts temporaires et définitifs du travail : retraites, invalidité, maladie et accident, handicap, maternité et paternité, chômage... Le minimum, y compris pour les personnes qui n'ont

pas eu involontairement d'activité, doit être le SMIC que nous revendiquons actuellement à 1 800 euros net.

Le 100 % Sécu c'est la prise en charge intégrale des frais de santé en ville ou à l'hôpital sans avance des frais (le tiers payant). Le 100 % Sécu, c'est l'augmentation des allocations et prestations familiales pour réellement couvrir les besoins liés à la charge familiales, notamment l'aide au logement versée par « les alloc » qui est encore plus insuffisant depuis que les APL ont été réduites par le gouvernement.

Le 100 % Sécu, c'est le rejet total du plan Delevoye-Macron et une retraite par répartition et en annuités, calculée sur les 6 meilleurs mois pour tous et à taux plein après 35 années d'activités incluant la formation après

18 ans, et toutes les périodes d'arrêts de travail pour maternité, paternité, maladie, invalidité, chômage...

UNE SÉCU DU 21ÈME SIÈCLE

Nous voulons une conception nouvelle de la Sécu, qui ne doit pas se contenter de verser des prestations monétaires mais aussi s'occuper du bien être de la population. Les centres de santé appartenant à la Sécu ont leurs fonctions réduites et disparaissent peu à peu. Au contraire la Sécu doit développer et financer sur tout le territoire, des centres de santé multidisciplinaires agissant sur le curatif et le préventif en s'occupant en autres dispositions, de tous les facteurs qui dégradent la santé (la pollution, la malbouffe, le

ces vingt dernières années sur le dos de la Sécu, sur notre dos.

LA LUTTE DES CLASSES !

Le système de Sécurité sociale n'a pas été octroyé par l'État et la bourgeoisie. Dans ses avancées et ses reculs, et depuis sa création il a toujours été le fruit et un enjeu de la lutte des classes, du rapport de force entre le capital et le travail. Ce rapport de force doit être impérativement développé en se battant aujourd'hui pour l'unité de toutes les organisations opposées au projet de loi sur les retraites et à la destruction du système de santé, et pour l'unité à la base avec la création dans les villes et quartiers de comités de mobilisation contre la



Manifestation contre la loi Travail XXL le 19 octobre 2017 Paris. Photothèque Rouge/MILO

mal-logement...). Elle doit aussi donner de véritables moyens aux hôpitaux publics. Les cliniques privées, qui pour la plupart appartiennent à des multinationales, doivent être expropriées pour devenir des hôpitaux publics, et leur personnel bénéficier du statut de la fonction publique hospitalière. La Sécu doit aussi développer l'aide et la protection des enfants et de leur familles, notamment les PMI. Il doit aussi être de sa responsabilité de s'occuper du bien être des personnes âgées en prenant à sa charge et en développant l'aide à domicile ou en institution. Enfin une Sécu indépendante devrait exiger de l'État l'expropriation des laboratoires pharmaceutiques qui ont réalisé plus de 1000 milliards de profits

casse sociale.

Défendre, reconquérir et développer une sécurité sociale unifiée et élargie, une institution du salariat totalement indépendante du patronat, de l'État et démocratiquement gérée, c'est aussi permettre à des millions de salariéEs avec ou sans emploi, de retrouver la conscience de classe en soi et surtout de développer la conscience pour soi, la prise de conscience d'intérêts communs à la classe des travailleurs. □

(1) Le Monde du 12 janvier 1948

(2) Ces immigrés originaires du Maghreb, qui ont travaillé et cotisé toute leur vie en France n'ont le droit d'y revenir se faire soigner, sans la condition d'une durée de séjour d'au moins 6 mois, que depuis le 1er juillet 2019.

(3) Couverture Maladie Universelle et Aide Médicale d'État

(4) Cf. L'Anticapitaliste hebdo N° 490 du 26/09/19

(5) « Crédit Impôts Compétitivité pour l'Emploi »

Des Gilets Jaunes sur les épaules des femmes : mythe politique et recompositions du marché du travail

PAR LOUISE ROC

Cet article revient sur l'un des mythes du mouvement des gilets jaunes, largement repris dans les médias comme dans les analyses militantes : que ce mouvement a été l'occasion d'une présence exceptionnelle des femmes.

Il est faux de dire que les femmes ont été particulièrement nombreuses dans ce mouvement. D'après la première enquête sur les ronds-points, les gilets jaunes seraient à 55 % des hommes et à 45 % des femmes¹. Or il y avait une plus forte proportion d'« inactifs/ves² » sur les ronds-points, et donc mécaniquement plus de chance qu'il y ait des femmes, et d'autre part l'occupation de ronds-points facilite la présence des femmes par comparaison aux Assemblées Générales, lesquelles requièrent des compétences socialement masculines (prise de parole publique, occupation de l'espace public, etc.).

LES FEMMES AU SEIN DES GILETS JAUNES, ENTRE PRÉSENCE RÉELLE ET PRÉSENCE SYMBOLIQUE

L'historienne Fanny Gallot³ rappelle en outre que dans de très nombreuses luttes, en particulier contre la vie chère mais aussi les luttes sociales contemporaines, les femmes ont pris toute leur place. Ce n'est pas la présence des femmes chez les Gilets Jaunes qui est remarquable mais que les commentateurs se soient soudainement rendus compte de leur présence. L'invisibilisation structurelle des femmes l'explique en partie, mais il faut comprendre pourquoi un tel intérêt a surgi lors de ce mouvement. Premièrement, l'arrivée de la 4e vague du féminisme en France, à travers notamment le mouvement Me-Too, a eu un impact symbolique assez fort et a bousculé le milieu du journalisme. Deuxièmement, la forme prise par le mouvement lui-même a aidé à la visibilisation des femmes :

les ronds-points, comparables à de petites maisons, permettent un réinvestissement des compétences « féminines » socialement acquises (faire la nourriture, gérer les relations, organiser l'espace de vie, etc.). Troisièmement, le mouvement est parti de secteurs de la classe ouvrière ni syndiqués ni encartés et ne s'est pas doté d'une direction, ce qui a empêché la consignation de la parole par les hommes. L'absence de liens forts au mouvement ouvrier organisé et la faible auto-organisation ont été une faiblesse des Gilets jaunes, mais ont peut-être aussi favorisé l'expression des femmes, qui autrement sont généralement invisibilisées dans la forme (elles sont rarement porte-parole) et dans le fond (disparition des problématiques spécifiques aux femmes).

La figure de la femme Gilet Jaune a également apporté une plus-value morale. Le mouvement a été présenté comme islamophobe, antisémite, réactionnaire, populiste, violent, décomposé, d'extrême-droite et sexiste. Le recours à la figure positive de la femme prolétaire a permis de répondre à ces accusations. Représentée comme digne, les pieds sur terre, réservée, altruiste, elle est la comptable morale et financière du foyer. Si elle prend part à la mobilisation, c'est que celle-ci ne peut pas être si mauvaise que ça ! Cette version misérabiliste et essentialisée de la femme cache en son revers une conception opportuniste et propagandiste d'un féminisme appauvri, le fameux « profil féministe », dont la seule réalité est souvent rhétorique⁴.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Derrière cette figure essentialisée de la prolétaire, se trouve une situation économique spécifique, marquée par deux éléments importants : la pauvreté des femmes ; leur surreprésentation dans les métiers du soin et du travail reproductif.

Les femmes ont des revenus plus bas et sont plus susceptibles de vivre la précarité, le chômage, les fins de mois difficiles, le sacrifice pour les enfants, etc⁵. Faire de la femme Gilet Jaune un visage de cette « pauvreté laborieuse », avec les deux figures de la mère de famille seule et de la retraitée isolée (situations sociales particulièrement vulnérables), a donc une certaine vérité⁶. Pour comprendre la place des femmes au sein des Gilets Jaunes, il faut étudier la modification des secteurs d'activité où les femmes sont surreprésentées. Et il faut pour cela se pencher sur les conditions matérielles et subjectives des fractions de la classe ouvrière mobilisées dans ce mouvement.

Deux analyses ont traversé l'espace médiatique de la gauche institutionnelle et ont ressurgi sous diverses formes dans nos débats⁷ : la première, que le mouvement serait le symptôme du déclassement des classes moyennes, la seconde, particulièrement influente, qu'il serait l'expression de la rupture entre les classes moyennes stabilisées des centres urbains et les classes populaires appauvries des zones péri-urbaines et rurales. La première analyse fait disparaître la lutte des classes et la seconde est fautive puisque la majorité des ouvriers et des employés vivent

en ville ainsi que les deux tiers des personnes sous le seuil de pauvreté. Mon hypothèse⁸ est que la colonne vertébrale du mouvement est constituée par trois types de travailleurs/ses, qui se sont particulièrement développés ces dernières années : la logistique et le transport ; l'auto-entrepreneur/se ; le travail reproductif.

1) Les travailleurs de la logistique et du transport, comme intérimaire chez Amazon, cariste ou chauffeur routier, constituent un secteur qui s'est développé avec la délocalisation des entreprises, le développement des achats en ligne, et la destruction du transport ferroviaire, et est particulièrement présent dans les zones péri-urbaines.

2) Le nombre des travailleur/ses en situation d'auto-entrepreneuriat est en constante augmentation depuis la crise de 2008, avec un gros coup d'accélérateur les deux dernières années⁹. L'entrée dans ce statut est une réponse directe à la crise et au néolibéralisme (privatisations, licenciements, sous-traitance, etc.). Mais il aboutit à un statut précaire, faiblement protégé (pas de droit au chômage par exemple). Il se cumule en général avec d'autres activités rémunératrices, les micro-entrepreneur/ses gagnant en moyenne, en 2017, 440 €/mois, soit un revenu 2,3 fois inférieur au seuil de pauvreté¹⁰. Ces travailleurs/ses indépendant-e-s jouent souvent un rôle de sous-traitant pour des grandes entreprises et constituent un salariat masqué. Notons que ces emplois ont un poids économique plus fort dans les départements ruraux¹¹, et que le secteur qui a contribué le plus à l'augmentation des micro-entrepreneur/ses en 2018 est celui du transport et de l'entreposage¹².

3) les travailleur/ses du secteur du travail reproductif (fortement féminisé, faiblement rémunéré et très précarisé) représenteraient 40 % des femmes Gilets Jaunes¹³. Le travail reproductif est l'ensemble des activités nécessaires à la reproduction de la force de travail et de la vie des travailleur/ses : enfanter, élever les enfants, s'occuper des personnes malades, s'occuper du foyer, répondre aux besoins affectifs et sexuels, etc. Ces tâches peuvent être effectuées dans la sphère domestique (la fille s'occupe de son vieux père à la maison), par les services publics (maison de retraite publique qui prend en charge le vieux père) ou par le secteur marchand (maison de retraite privée



Samedi, 12 janvier, 2019, Acte 9 des Gilets Jaunes à Paris. Photothèque Rouge / Martin Noda

qui prend en charge le vieux père). Relevons que les secteurs d'autoentreprise où les femmes sont les plus présentes sont la santé humaine et l'action sociale (75 %) ainsi que les services aux ménages (70 %), soit deux secteurs centraux du travail reproductif.

Dans ces trois cas, il s'agit de secteurs où les métiers sont pénibles, les collectifs de travail éclatés, et où l'implantation syndicale est faible. La prise en compte de la prédominance de ces trois types de travailleurs/ses contribue à expliquer, outre le rôle spécifique des femmes dans le mouvement, certaines de ses caractéristiques, comme sa forte présence en zone rurale et péri-urbaine ou les relations difficiles avec les organisations syndicales et politiques, et la présence de l'extrême droite.

Des mouvements du type des Gilets jaunes (mobilisant un prolétariat précaire, peu organisé, et en grande partie féminisé) resurgiront à nouveau. Un travail d'organisation, en particulier syndical, de ces secteurs est donc indispensable ; réciproquement, une lutte au sein des syndicats est nécessaire pour éviter que les directions syndicales ne manifestent la même défiance qu'elles ne l'ont fait envers les gilets jaunes. L'importance du secteur du travail reproductif chez les gilets jaunes constitue une base pour faire le lien avec la 4e vague du féminisme (notamment avec les grèves de femme du 8 mars). Il va sans dire que la lutte contre la réforme des retraites, dont les femmes et les plus précaires seraient les premières victimes, favorise et exige une telle articulation. □

(1) https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/11/gilets-jaunes-une-enquete-pionniere-sur-la-revolte-des-revenus-modestes_5395562_3232.html

(2) Chez les majeurEs, les 3/4 des « inactifs/ves » sont des femmes. Les « inactif/ves » sont les personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle rémunérée, comme les sans emploi non suivis par Pôle Emploi et les retraitéEs. Nous mettons des guillemets car un grand nombre d'« inactifs/ves » travaillent de fait, même si ce travail s'effectue hors du marché, comme les femmes au foyer et les étudiantEs.

(3) <https://www.contretemps.eu/femmes-gilets-jaunes/>

(4) Macron s'est aussi aventuré sur ces terres lors de son discours du 10 décembre « C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir. Je les ai vues, ces femmes de courage pour la première fois disant cette détresse sur tant de ronds-points ! »

(5) Je reviendrai dans un article publié dans le prochain numéro de la revue L'Anticapitaliste, consacré au féminisme et à la situation des femmes, sur les statistiques décrivant la pauvreté et la précarité de ces dernières.

(6) Notons que ce n'est sans doute pas un hasard que la problématique des féminicides (fréquemment liés à une dépendance économique extrême au conjoint) commence à gagner du terrain après 1 an de mouvement Gilets Jaunes.

(7) Pour plus de détails, voir l'article de J.-M. Harribey <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-19-hiver-2019/dossier-des-migrations-et-discrimination-aux-gilets-jaunes/article/couvrez-ces-classes-qu-on-ne-saurait-voir> (accès septembre 2019)

(8) Deux autres articles formulent une hypothèse relativement similaire, bien que tirant des conclusions politiques différentes des miennes : celui de J.-L. Cassely et J. Fourquet dans une note pour la Fondation Jean Jaurès <https://jean-jaures.org/nos-productions/generation-cariste-comment-la-crise-des-gilets-jaunes-a-revele-le-destin-des-classes> et celui L. Bonin et P. Liochon sorti très récemment et s'appuyant sur une enquête ethnographique longue de 9 mois <https://lundi.am/Gilets-Jaunes-Des-fractions-de-classes-particulierement-mobilisees-comment-1>

(9) <https://insee.fr/fr/statistiques/3703745>

(10) <https://www.la Tribune.fr/economie/france/micro-entreprise-un-revenu-moyen-de-440-euros-par-mois-768513.html> (accès septembre 2019)

(11) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4133874>

(12) <https://insee.fr/fr/statistiques/3703745>

(13) D'après le collectif « Jaune vif ». Voir l'article de L. Bonnin et P. Liochon.

Juan Branco ou le crépuscule des idées émancipatrices

PAR JULIEN SALINGUE

La sortie en édition de poche, le 3 octobre 2019 chez Points, du livre Crépuscule, de Juan Branco, un an après sa mise en ligne, dans une première version en téléchargement gratuit sur internet, est l'occasion de revenir sur un ouvrage et un auteur qui ont, au cours de l'année écoulée, connu une audience importante, notamment à la faveur – et au sein – du mouvement des Gilets jaunes. Un succès dont il importe d'identifier et de comprendre les ressorts, mais qui ne doit pas nous empêcher de formuler d'importantes critiques à l'égard d'une vision du monde qui, sous couvert de critique radicale des élites, entretient la confusion plus qu'elle n'éclaire, et encourage à la passivité et à la délégation davantage qu'à l'action collective réellement émancipatrice¹.

La thèse de Juan Branco pourrait être résumée comme suit : l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron, loin d'être le produit de la concurrence libre et non faussée entre candidats à l'élection présidentielle, est l'aboutissement d'un travail souterrain accompli par une caste économique-médiatico-politique parisienne, pour le seul profit d'oligarques déterminés à faire main basse sur l'ensemble des richesses du pays. Branco entreprend ainsi de peindre le tableau de cette caste, de ses réseaux, de ses pratiques, de son immoralité, dans ce qui peut apparaître à la première lecture, si l'on fait abstraction du style grandiloquent et souvent pompeux de l'auteur, comme un réjouissant flingage en règle des élites qui prétendent être légitimes pour nous gouverner.

PORTRAIT(S) AU VITRIOL DES ÉLITES PARISIENNES

Il faut dire que Juan Branco est un *insider*, qui a côtoyé de près lesdites élites, fréquentant les mêmes écoles, les mêmes déjeuners, les mêmes

soirées. Enfant de la haute bourgeoisie parisienne, Juan Branco a ainsi été élève à la très sélect École alsacienne, se retrouvant dans la même promotion, entre autres, que le désormais secrétaire d'État Gabriel Attal (nous y reviendrons). Un *insider* qui a rompu avec ce milieu qu'il nomme le « petit Paris », premier cercle de l'oligarchie française, obsédé par son auto-reproduction en tant que caste dominante et assoiffé de pouvoir et d'argent. Une position de transfuge, de « traître à sa caste », qui est l'une des premières explications du succès de l'ouvrage de Juan Branco : il connaît ce milieu de l'intérieur, il en a été, ce qui ne manque pas de donner, en théorie du moins, une pertinence et une légitimité toutes particulières à sa critique au vitriol de ces individus sans foi ni loi et de ce milieu où tous les coups sont permis. À grands renforts d'anecdotes plus ou moins croustillantes et de révélations plus ou moins originales, Juan Branco propose ainsi à ses lecteurEs une plongée dans un monde inconnu pour qui n'en est pas issu, qui n'est pas sans faire

penser parfois – le talent littéraire en moins –, aux romans de l'auteur étatsunien Bret Easton Ellis, notamment *American Psycho* (sur le milieu des « golden boys » US) et *Glamorama* (sur le monde de la mode).

Intrigues, népotisme, corruption, connivences, compromissions, endogamie : les phénomènes décrits par Juan Branco ne sont pas forcément inconnus du « grand public », mais le fait qu'il leur donne une consistance, avec des noms, des situations, des faits, est l'une des autres clés du succès de son ouvrage. Dans la dernière partie de celui-ci, Juan Branco dresse un portrait de son ancien camarade de promotion Gabriel Attal, secrétaire d'État depuis octobre 2018, dont la trajectoire permet, selon l'auteur, de « comprendre comment ces destins se forment aux berceaux, ce qu'ils disent de nos sociétés, et comment tout argument lié à une compétence ou un talent, une innéité qui dès leur plus jeune âge aurait justifié la stellaire propulsion qui par la suite leur sera accordée, ne saurait être invoqué pour en expliquer les fondements. »

C'est donc sur fond de description de la vie et des mœurs peu avouables du « petit Paris » que Juan Branco développe la thèse principale de son livre, exposée en début d'article, concernant l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron. Une thèse dont on trouve une version condensée dans l'ouvrage : « [On découvre donc] qu'outre le fait que Xavier Niel et Emmanuel Macron étaient amis depuis des années – ce qui ne se disait pas – ; que cette amitié avait été mise au service d'un projet politique et avait mis en branle une machine de propagande huilée, financée par M. Niel et appuyée par M. Lagarde en dehors de toute règle électorale, au moins à partir de 2016, probablement bien avant ; et que cette machine de propagande a joué un rôle de première ampleur dans l'élection présidentielle de 2017, en permettant l'obtention de dizaines de Unes de presse people, de Paris-Match dont nous venons de parler à Gala, Closer et VSD, au profit d'un inconnu propulsé par là-même au cénacle des personnalités éligibles. » L'élection de Macron, sous couvert d'exercice démocratique « classique », a donc été fabriquée de toutes pièces par un cénacle d'oligarques, qui ont installé à la tête de l'État un homme issu de « leur » monde, sélectionné par leurs soins depuis plusieurs années.

Une thèse que Juan Branco n'est pas le premier à proposer, et dans laquelle on pourrait, à bien des titres et au premier abord, se retrouver. Une thèse que Juan Branco présente néanmoins comme inédite, profondément subversive et, dès lors, selon ses propres termes, « *impubliable institutionnellement* ». L'auteur joue à fond sur le registre de la « censure », une posture qui a elle aussi contribué au

succès de *Crépuscule*, donnant une odeur de souffre à un ouvrage nécessairement dérangeant, dans lequel on découvrirait ce que les grands médias ne disent pas tant « *l'espace public français est traversé de semi-compromissions qui empêchent quiconque d'avoir l'indépendance suffisante pour tout raconter* ».

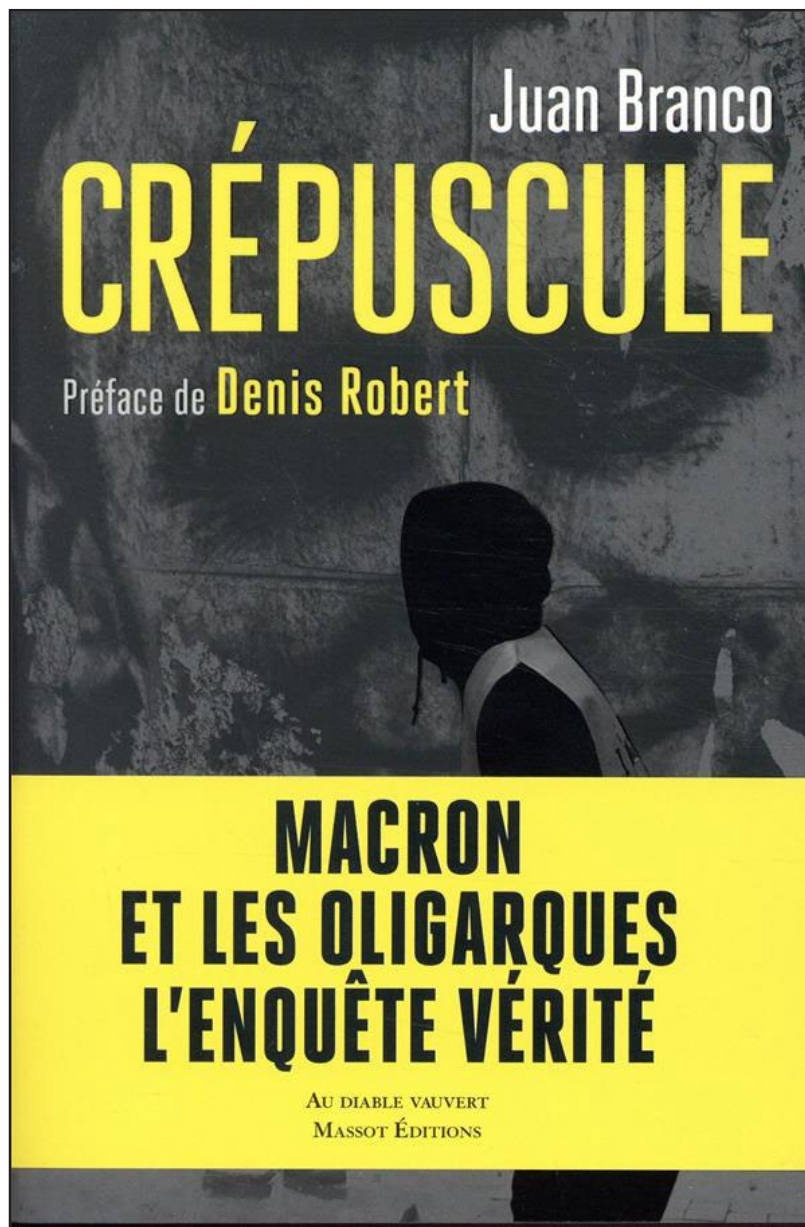
OÙ SONT LES CLASSES SOCIALES ?

On l'aura compris, *Crépuscule* se présente comme un livre de révélation(s), donnant à voir les petits

Crépuscule, vendu à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et téléchargé, selon son auteur, « *plusieurs centaines de milliers* » de fois, nous informe sur le niveau de discrédit des élites dirigeantes et sur la haine tenace qui s'exprime, notamment dans les classes populaires, à l'égard de Macron et des siens, il n'en demeure pas moins que l'ouvrage de Juan Branco est loin d'être exempt – c'est peu de le dire – de toute critique. La première d'entre elle, sans doute la plus évidente, est que les « ré-

vélations » de Juan Branco sont, dans une très large mesure, du déjà-vu. Joseph Confavreux, dans une longue recension de *Crépuscule* publiée sur Mediapart le 25 avril², explique ainsi, à juste titre et preuves à l'appui, que « *Juan Branco s'approprie le travail des autres, ne source pas suffisamment ses "informations" et prétend révéler ce qui est déjà dans le domaine public [, gâchant] ainsi le poste d'observation privilégié dont il bénéficiait et dont il aurait pu tirer davantage d'analyses justes* ». Les liens entre Macron et Niel ou le fait que ce dernier vive en concubinage avec Delphine Arnault, fille et héritière du milliardaire Bernard Arnault, sont ainsi loin d'être des scoops. Quant au tableau du petit cénacle des élites parisiennes et des moyens qu'elles mettent en œuvre pour perpétuer leur domination par une reproduction sociale soigneusement organisée

et contrôlée, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'apprendra pas grand chose à qui s'est penché sur les travaux des Pinçon-Charlot ou sur ceux,



et gros secrets des élites, écrit par un *insider* qui a décidé de briser le sceau du secret et de mettre à profit sa connaissance des cercles de l'oligarchie pour exposer la vérité, nue, au peuple. Mais les bonnes intentions proclamées et les succès d'édition ne font pas tout. Et si le phénomène

antérieurs, de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron.

On ne peut toutefois se contenter de reprocher à Juan Branco de ne pas inventer la poudre, même si la façon dont il met en scène ces prétendues révélations a de quoi agacer, et l'on pourrait même se réjouir qu'il contribue à diffuser une forme de critique sociale au plus grand nombre. Mais ce serait sans compter sur un autre biais majeur de *Crépuscule* : celui d'offrir une lecture des processus sociaux qui se fonde quasi-exclusivement sur les volontés et les agissements de quelques individus puissants, reléguant au second plan, voire à l'arrière-plan, les structures et dynamiques socioéconomiques. Il n'est pas anodin de relever que le mot « capitalisme » n'apparaît pas une seule fois dans l'ouvrage...

C'est ainsi que dans le monde de Juan Branco, les classes n'existent pas en tant que forces sociales, mais seulement en tant que lieux de socialisation. Une différence qui n'est pas des moindres, et qui permet de comprendre l'existence d'un angle mort majeur dans *Crépuscule* : au-delà

de certains individus (Niel, Arnault, Drahi), quelles sont les forces sociales qui ont mis Macron au pouvoir ? À la lecture du livre, on en oublierait en effet presque que Macron a été élu lors d'un scrutin au suffrage universel. Mal élu certes, au terme d'une campagne biaisée sans aucun doute, mais élu tout de même. Et lorsque Branco pose la question « *Aurait-on identiquement voté, si l'on avait su que ce jeune admirable, touché par la grâce et sorti de nulle part par la seule force de son talent, était en fait propulsé par l'un des hommes les plus puissants et les plus influents de France* [Xavier Niel], dont on se doute qu'il n'agissait pas sans intérêts, avant même qu'il ne fut aux Français présenté ? », il semble oublier que nombre des électeurEs de Macron ont voté en connaissance de cause, parce qu'il représentait leurs intérêts de classe, et qu'ils referaient la même chose si un nouveau scrutin avait lieu demain.

À trop se focaliser sur les intrigues des oligarques, Juan Branco ignore superbement le fait que l'enthousiasme dont a bénéficié Macron dans des secteurs entiers de la bourgeoisie n'est pas le simple produit des manœuvres de Niel et consorts. C'est ainsi que le récit téléologique de l'élection de

Macron qui nous est donné à lire dans *Crépuscule* ne s'encombre pas, et pour cause, de menus détails tels que la crise des partis d'alternance (PS et LR), les mésaventures de certains des autres favoris de la bourgeoisie (Juppé, battu à la primaire, Fillon, affaibli par ses ennuis judiciaires) ou les mutations, génératrices de tensions et de rivalités – pas seulement entre individus –, de la structure du capital français. Pour Juan Branco, les individus – puissants – sont tout, et les structures sociales ne sont – quasiment – rien : l'élection de Macron, homme sans mandat et sans parti, n'est donc à aucun moment appréhendée comme pouvant être l'expression d'une crise profonde du mode de domination et de gouvernance politiques de la bourgeoisie, d'une crise d'hégémonie, mais seulement comme un « coup » réalisé par quelques oligarques rusés et malfaisants dont on ne comprend pas, dès lors, pourquoi ils n'y ont pas pensé plus tôt.

CONFUSION ET IMPUISSANCE

Ce qui nous amène à la troisième critique, majeure, à adresser à *Crépuscule*. À force de considérer le cercle des oligarques ayant poussé la candidature de Macron comme un groupe



hors-sol, et non comme les représentants de forces identifiables et mues par des logiques économiques, sociales et politiques rationnellement explicables, Juan Branco verse immanquablement dans une psychologisation de ces élites et dans un discours davantage moral que politique. Et c'est ici que l'on pense de nouveau à Bret Easton Ellis, mais aussi à James Ellroy ou Hubert Selby Jr., chez qui l'on trouve, chacun avec son style et ses obsessions, des peintures d'une décadence de la société étatsunienne, où se mêlent argent, pouvoir, drogue, sexe et violence, soit la description d'une dégénérescence morale et d'un effondrement civilisationnel absolu, venue d'auteurs qui n'ont jamais dissimulé une vision du monde à droite, très à droite.

Chez Juan Branco, les élites omnipotentes sont aussi dégénérescentes. Le champ lexical de *Crépuscule* est à ce titre révélateur : « *Les fortunes sont plus souvent le fruit de putréfactions cadavériques que d'actes qualifiant aux béatifications* » ; « *Les réseaux les plus putrides de la France la plus rance sont en lien avec ces puissants qui se gargarisent d'une élégante morale et de valeurs bienséantes* » ; « *La fabrique de l'information en France s'est effondrée, acceptant avec toujours plus de naturel l'aberrant, faisant s'amollir jusqu'à laisser s'effondrer la société, emprise dans la mélasse d'un sentiment de pourri généralisé* » ; « *Les mécanismes de reproduction des élites et de l'entre-soi parisien, aristocratisation d'une bourgeoisie sans mérites, ont fondu notre pays jusqu'à en faire un repère à mièvres et arrogants, médiocres et malfaisants* » ; etc. Comme n'ont pas manqué de le relever certains³, ce lexique fait davantage écho à la prose de l'extrême droite des années 1930 qu'à celles des auteurs et mouvements progressistes. Et c'est fort logiquement que celui qui dénonce en outre « *les mœurs irrégulières des plus riches de notre pays* » et qui, dans la version papier de *Crépuscule*, publiée en mars 2019 au Diable-Vauvert, évoque « *cette République qui a aspiré le monde, et qui sombre maintenant entre des mains prostituées* » (sic) ne peut s'empêcher, à défaut de caractériser socialement et politiquement les processus qu'il décrit, de verser dans une rhétorique qui flirte allègrement avec le complotisme – tout en s'en défendant, bien évidemment. Lisons plutôt : « *Quelle*

puissance si obscure permet-elle à ce point de les faire taire [les journalistes], et de transformer une opération de vile propagande en miracle éthéré ? » ; « *Quelles forces étranges sont-elles ainsi capables de censurer les centaines de journalistes politiques qui, à Paris, ont pour seul rôle de révéler les mécanismes d'ascension et de chute et de nos dirigeants ?* » ; « *Tous les vecteurs qui, en une société saine, servent à contrôler les intrigants et à s'assurer que nos mécanismes de contrôle fonctionnent, avaient été infiltrés et subvertis jusqu'à éclater* » ; etc.

Nous savons que l'accusation de complotisme n'est pas à manier à la légère, tant elle est devenue une arme de délégitimation massive pour faire taire toute critique des logiques souterraines à l'œuvre derrière le spectacle de la politique, et toute dénonciation des activités des lobbys, des conflits d'intérêts ou des mécanismes de censure et/ou d'autocensure. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'être intransigeant vis-à-vis de toute rhétorique qui entretient, volontairement ou non, l'idée selon laquelle les processus historiques seraient le produit de décisions prises, dans le secret des alcôves ou du « petit Paris », par un cercle d'« intrigants » en pleine dégénérescence morale. Et l'on ne pourra à ce titre manquer de remarquer que Juan Branco, dans une vidéo hallucinée datée du 28 avril 2019⁴, au cours de laquelle il se prend à imaginer « le monde d'après » la destitution de Macron, envisage de remplacer le Conseil constitutionnel par « *quelque chose d'assez simple avec des citoyens tirés au sort, et on pourrait proposer à quelqu'un comme Étienne Chouard de prendre la présidence de cette institution, mais sans droit de vote* ». Un Étienne Chouard qui, depuis le référendum constitutionnel de 2005, a navigué dans des eaux bien troubles⁵, et qui venait d'appeler à voter aux élections européennes pour l'UPR du conspirationniste François Asselineau⁶. Au total, et quoi qu'en dise Juan Branco, qui affirme s'être fixé comme mission d'« *aider chacun d'entre nous à mieux comprendre comment fonctionne le système* », *Crépuscule* ne propose pas tant une critique radicale du « système » qu'un tir de barrage contre des élites décadentes menant le pays à sa perte. Le succès de ce petit ouvrage recèle donc bien des paradoxes, puisqu'il correspond « en même temps » à un

niveau de discrédit, rarement atteint par les responsables politiques au pouvoir, générateur de révolte, mais aussi à un air du temps « populiste », qui préconise davantage de se débarrasser de « mauvais » dirigeants, opposés au « bon » peuple, que de s'en prendre aux logiques profondes qui gouvernent un système reposant sur l'exploitation et les oppressions.

« *Toutes les critiques des classes dominantes et toutes les dénonciations de la captation du pouvoir par quelques-uns ne sont pas forcément émancipatrices*⁷. » Juan Branco en est bien conscient, lui qui, dans la vidéo déjà évoquée, offre ses services de « procureur » aux Gilets jaunes dans le cadre d'institutions de transition, et ainsi « *d'être un de ceux qui permettraient de mettre ces personnes-là en prison* ». Chassez le naturel, il revient au galop : le « transfuge » Branco, qui ne manque jamais de rappeler qu'il a fréquenté les mêmes écoles et les mêmes salons que les élites décadentes, ne serait-il pas le mieux placé pour les remplacer ?

Ou, dans les termes de Joseph Confavreux : « *Si la trajectoire peut être jugée plus sympathique que celle d'un jeune ministre témoignant de l'absence d'armature et d'engagement politiques des cadres entourant Macron, Branco, formé à la même école qu'Attal, continue en réalité à raisonner comme lui. Individualiste forcené et prenant de haut autant les structures socio-économiques qui déterminent les inégalités que les forces collectives qui pourraient affronter les puissants, il pense, à chaque instant, être le meilleur, y compris dans la catégorie "radicalité"*⁸ ». □

(1) Nous avons choisi de travailler sur la version initiale de l'ouvrage, disponible en téléchargement sur internet, qui est, de l'aveu même de Juan Branco, la version qui a été la plus diffusée.

(2) Joseph Confavreux, « *Crépuscule: Juan Branco découvre la lune* », Mediapart, 25 avril 2019.

(3) Voir par exemple Joseph Confavreux, op.cit., Geoffroy de Lagasnerie, « *Crépuscule, pamphlet fascisant* », 14 avril 2019, sur <https://blogs.mediapart.fr/geoffroy-de-lagasnerie/blog/140419/crepuscule-pamphlet-fascisant>, ou encore « *Le best-seller de Juan Branco, un opuscule problématique* », 27 mai 2019, sur <https://rebellyon.info/Le-best-seller-de-Juan-Branco-un-opuscule-20685>

(4) Vidéo en ligne sur <https://www.agoravox.tv/tribune-libre/article/juan-branco-au-sujet-du-1er-mai-et-81507>

(5) Voir par exemple la rubrique consacrée à Étienne Chouard sur le site *la Horde* : <https://lahorde.samizdat.net/tag/etienne-chouard/>

(6) Qui voit la main des États-Unis absolument partout, y compris dans le découpage des régions françaises, calqué selon lui sur les États américains...

(7) « *Le best-seller de Juan Branco, un opuscule problématique* », op. cit.

(8) Joseph Confavreux, op. cit.

« La sous-traitance, c'est la maltraitance » : entretien avec Rachel, gréviste à l'IBIS Batignolles

DR

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION, COMITÉ PARIS 17/18

« On est là, on est là, même si l'IBIS ne veut pas nous on est là ! ». Avec ses collègues, Rachel Kéké anime le piquet de grève de l'hôtel IBIS Batignolles depuis le 17 juillet dernier à coup de percussions en tous genres et slogans sans équivoque : « Pour les droits des travailleurs et pour un salaire meilleur nous on est là ! », « L'esclavage c'est fini ! La maltraitance c'est fini ! ». Elle travaille comme gouvernante d'étage depuis 2003, dans cet hôtel parisien (17e) où elle a connu quatre sous-traitants, jusqu'au dernier en date, la société de nettoyage STN, qui a repris le marché il y a deux ans et demi.

Est-ce que tu peux nous expliquer quelles sont vos conditions de travail dans l'hôtel ?

STN donne à chaque femme de chambre 30 chambres à faire, en 4 heures. En réalité, elles travaillent 7 heures mais les heures supplémentaires ne sont pas payées. C'est comme ça qu'ils font du profit, en diminuant les effectifs et en augmentant les cadences. Nous, les gouvernantes, on contrôle jusqu'à 110 chambres par jour ! Et quand on refuse de prendre les chambres, pour les salariéEs en CDD ça veut dire pas d'embauche, pour les salariéEs en CDI ce sont des menaces. Pareil pour celles qui sont malades ou handicapées à cause de ce boulot : on les menace de mutation. C'est ce qui nous a pousséEs à commencer la grève, on n'en pouvait plus. On a alerté tout le monde mais personne ne nous a écoutéEs. Au bout d'un moment, les filles ont dit « stop, ça suffit, les chambres on n'en veut plus ». On s'est toutEs syndiquéEs et on a commencé la grève.

Votre première revendication c'est l'intériorisation : pourquoi ?

La sous-traitance, c'est la maltraitance. Elle profite, menace, maltraite les salariéEs. Même les collègues qui travaillent directement pour l'hôtel nous disent : « ça fait des années que vous travaillez ici et qu'on profite de vous ». C'est pour ça qu'on préfère être en contact direct avec l'IBIS,

d'autant que notre métier est important pour l'hôtel : c'est nous qui faisons les chambres or les clients sont là pour les chambres ! C'est nous qui leur faisons gagner de l'argent.

Ces dernières années il y a eu plusieurs mouvements de grève importants dans la sous-traitance hôtelière et on constate chaque fois que les grévistes sont majoritairement des femmes, issues de l'immigration. Est-ce que dans votre métier vous subissez des oppressions racistes et sexistes ?

Nous ça fait deux mois qu'on est là ; nos collègues de Marseille (conflit au NH Collection, ndlr) ça fait quatre mois qu'elles sont sur leur piquet de grève, et aucune négociation sérieuse n'est commencée. Alors moi je me dis que, à cause de la couleur de notre peau, ils pensent qu'on est venuEs en Europe pour demander toujours plus et ne veulent pas nous répondre. Ce qu'ils oublient c'est qu'en France on a des droits comme tous les travailleurs. Quand on est payéEs 4 heures pour 7 heures de travail, quand on est menacéEs, ils ne les respectent pas, alors on doit les réclamer. Ils nous demandent même de retirer nos Prud'hommes. S'ils n'avaient rien à se reprocher, ils ne nous demanderaient pas ça : ils savent qu'ils sont dans l'erreur et nous

on ne lâchera rien. En tant que femmes aussi on a un traitement particulier. Il y a deux ans, une copine a été violée par un ancien directeur. La société sous-traitante ne l'a pas soutenue, par exemple en lui payant un avocat pour la procédure. Ils l'ont laissée comme ça : tant pis pour elle ! Si ça n'avait pas été une femme de couleur, peut-être qu'ils l'auraient soutenue, peut-être que les médias en auraient parlé. Là, personne n'a pris cette affaire au sérieux, comme si elle avait menti, comme si tout avait été inventé. Or c'est la réalité, IBIS sait très bien que ce viol a eu lieu. On ne devrait pas nous négliger comme ça : ça n'est pas parce qu'on est africains qu'il faut profiter de nous.

Qu'est-ce qui vous motive pour vous battre et tenir bon dans ce conflit déjà long ?

C'est dans la lutte qu'on gagne. Il y a beaucoup de luttes dans notre secteur et on a toujours gagné parce que nos revendications sont justes. Même les clients de l'hôtel viennent nous voir et nous encouragent. Ça nous donne la force de tenir, de nous battre pour nous faire respecter, pour qu'on ne puisse plus profiter de nous. Même quand c'est dur, il faut tenir, c'est comme ça qu'on obtient la victoire. □

Pour soutenir les grévistes :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/00z7r5n8>